



© Fabrice Deverly

- CONFÉRENCE DES RÉGIONS : À L'INTENTION DES PARENTS
- LE CONSERVATOIRE : UN MODÈLE À CHANGER
- MUSIQUE ET HANDICAP : QUOI DE NEUF ?

Assurance des instruments et activités du musicien



Nous savons protéger votre talent

**Pour tout renseignement,
n'hésitez pas à nous contacter au 02 54 73 86 40**

www.monceauassurances.com

L'ACTUALITÉ DE LA FNAPEC

Assemblée Générale 2017	4
La FNAPEC y était	5
Musiques d'Ensemble 2017	6

PRATIQUE MUSICALE

Quand la vie du musicien devient un modèle d'étude de la neuroplasticité	12
Le Conservatoire... un modèle à changer	14

NOS PARTENAIRES

Monceau Assurances	10
La semaine du son	16
Les amis de la musique de Vaison la Romaine et la FNAPEC	31

ENSEIGNEMENT MUSICAL

Canopéa, c'est quoi ?	20
Musique et handicap, quoi de neuf ?	22
Tout en douceur, la musique mise à la portée des autistes	24
Pour l'accès de nouveaux publics à l'enseignement artistique	25
Formation musicale "Oralité pratique"	26
Expérience parent	29
Qu'est ce que l'éveil musical ?	30

Manufacture d'Accordéons Maugein	32
Le conservatoire Maurice Ravel de Bayonne, classe d'accordeon	33
Le conservatoire de Brive, classe d'accordéon	34

ProQuartet fête ses 30 ans	35
----------------------------	----

ESPACE DES APEC

Côte Basque : Le conservatoire à rayonnement régional Maurice Ravel innove	36
Ministère de la culture et de la Communication, décret du 2 mai 2017	37
Convention de partenariat FNAPEC/SACEM	44

FESTIVALS

Le Baroque dans toute sa splendeur	38
Le festival de la Canne	40
Festival d'Uzerche en Limousin	42

Vivadeal, une nouvelle aide précieuse au service du musicien	46
--	----

FNAPEC INFOS

Pourquoi adhérer ?	48
FNAPEC Contacts	49
FNAPEC Services	50

Liste des annonceurs :

Monceau Générale Assurances p.2 / Didier Jeunesse p.7 / Champagne Michel Mailliard p. 9, 34, 41, 49 / SEAM p.11 / SPEDIDAM p.13 / Semaine du son p.16 / Yamaha p.17 / ANSEP2A p.18 / Lemoine Education p.19 / Alphonse Leduc p.29 / Hit Diffusion p.31 / Maugein p.32 / Salon de l'accordéon p.33 / Euromusica p.34 / Proquartet p.35 / Woodbrass p.37 / Pianos Hanlet p.41 / La Lettre du Musicien p.42 / Aliénor Lutherie p.42 / Paul Beuscher p.43 / MVM Editions p.43 / Salon du violon p.45 / Confédération Musicale de France p.46 / Itemm p.47 / Musicora p.51 / Di-Arezzo p.52

La publicité paraît sous la seule responsabilité des annonceurs.

La FNAPEC tient à leur exprimer ses plus vifs remerciements pour leur fidèle soutien.

La FNAPEC remercie toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de ce numéro.

Au service de la Fédération, je souhaite rappeler aux parents et à ceux qui l'ont été que la Fnapec, unique fédération de parents d'élèves de conservatoire œuvre depuis 1956 pour le développement de l'enseignement artistique pour tous les enfants de France. Je souhaite vous dire qu'à travers toutes les difficultés rencontrées, **osons** clamer haut et fort que notre objectif n'a pas changé grâce aux parents d'élèves des conservatoires, réunis en associations. **Saluons** et reconnaissons le rôle



primordial des parents, qui font ou ont fait un jour le choix de donner un enseignement artistique à leurs enfants. Seuls ces parents sont aptes à comprendre, à analyser les réactions de leurs enfants, à participer aux actions des associations de parents d'élèves car ils sont sans aucun doute mélomanes mais ils ont surtout fait le choix de faire découvrir à leurs enfants un enseignement particulier, un enseignement artistique, difficile et exigeant. **Défendons** notre titre de parent, pas facile à assumer mais combien gratifiant. Ne laissons pas notre place à d'autres, protégeons notre fédération et pour cela je vous invite vous tous parents, à rejoindre les associations de parents d'élèves des conservatoires n'ayant qu'une seule motivation : apporter la musique, la danse et le théâtre à vos enfants.

Alors, comme le disait **Simone du Breuil**, présidente d'honneur de la FNAPEC :

« Si vous êtes prêt à prendre part à la vie musicale, partout où elle existe, et aider à la créer, partout où elle pourrait exister,

Si vous êtes persuadé que, pour participer à cette vie, les parents d'élèves ont le droit et le devoir de s'intéresser aussi à l'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre,

Si vous êtes convaincu que la musique est un élément essentiel de formation,

Si vous considérez la pratique musicale d'ensemble comme une école de tolérance,

Si vous pensez qu'à travers la musique, on peut se comprendre, s'apprécier malgré des différences de toute nature,

Si vous aimez travailler dans l'amitié avec une équipe de bénévoles enthousiastes,

Si vous avez envie d'agir, de vous informer, de donner votre avis, d'écouter les autres,

Si l'équilibre d'un jeune musicien heureux est pour vous la vraie récompense, et vaut « tout l'or du monde »,

Si vous souhaitez vivre avec vos enfants et leurs copains, les grands moments de joie collective d'un concert réussi,

Si le mot « fête » a toujours et en dépit du monde tel qu'il va, un sens,

Si parent militant à la FNAPEC, vous pensez que 2x2 peuvent faire jusqu'à 16 pourvu que chaque parent se mette en 4,

Alors la FNAPEC remplira son rôle et continuera à œuvrer pour les enfants grâce aux parents, quelle que soit sa structure.

Martine Mabboux, Présidente

Siège social de la FNAPEC

106 rue d'Amsterdam 75009 PARIS
Allo FNAPEC 06 83 51 83 11 • 01 42 82 00 19
présidence@fnapec.fr



Responsable de la publication : Martine Mabboux

Contact publicité : Martine Mabboux

Création graphique : VB Design – 06 68 35 22 63

Imprimerie : FOI – 14140 Livarot – Tél. : 01 46 15 05 13

Dépôt légal n°2346 – 3^e trimestre 2017 – ISSN : 0755-1193

Cette revue vous est remise par :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017

61^{ème} anniversaire de la Fnapec !

Moment incontournable de la vie de toute association, l'assemblée générale de la FNAPEC s'est déroulée cette année le 17 juin dans la très belle salle de conférences du groupe MONCEAU, juste rénovée, mise gracieusement à la disposition de la FNAPEC pour cette occasion.

Il revenait comme il se doit, à Martine Mabboux, présidente de la FNAPEC, de prononcer le mot d'accueil de cette 61^{ème} assemblée générale. Elle s'est adressée à tous les participants et, au delà à tous les adhérents de notre fédération, leur souhaitant la bienvenue. Démarche qui peut sembler banale certes, mais dont l'accent a porté une fois de plus sur la dimension de la relation humaine que nous établissons au quotidien avec nos associations. Elle rappelle l'enchaînement qui constitue le travail de chaque jour du conseil d'administration et forme le vœu pour que cette assemblée générale soit une réussite, que les associations présentes ou représentées adoptent une attitude constructive en lien étroit avec la fédération, dans un climat de confiance partagée.

L'assemblée générale a permis cette année encore de présenter le bilan d'une année riche en réflexions et actions, malgré les difficultés rencontrées pour essayer de gérer au mieux les dossiers, les situations, les changements...

Climat amical pendant cette assemblée générale qui relate le travail d'une équipe tout au long de l'année, travail de bénévoles, imparfait sans doute mais qui représente du temps « donné » pour le fonctionnement de la fédération dans le seul but d'aider les APEC pour œuvrer tous ensemble, pour le développement de l'enseignement spécialisé de la musique, de la danse et du théâtre.

A la suite du rapport moral et du rapport d'activité de l'année, la trésorière présente le rapport financier et suite aux échanges avec la

salle, propose de ne pas modifier le montant de la cotisation pour l'année scolaire 2017-2018 dont nous vous rappelons les montants. Une part fixe de 25 € pour chaque association et une part variable selon le nombre d'adhérents suivant le tableau ci-dessous :

Jusqu'à 19 adh	De 20 à 40 adh	De 41 à 80 adh	De 81 à 125 adh	126 adh et plus
1.10 €	1.05 €	1.00 €	0.95 €	0.90 €

Le tarif pour les adhérents individuels, parents d'élèves, (définis dans les statuts) reste inchangé : 10 €.

De même la trésorière propose à l'assemblée, le montant du reversement fait aux unions régionales « actives ». Ce reversement en diminution malgré l'important travail fait par les présidents d'unions régionales sera cette année de 100 € par union régionale active.

A la suite du vote des trois rapports, l'assemblée générale a élu les deux nouveaux censeurs au compte : Didier Talleu, président de l'Apec de Cambrai et Henri Dupas, président de l'Apec de Meudon.

Pour clore cette assemblée générale, les participants se retrouvent autour d'un repas convivial au cours duquel les uns et les autres échangent expériences et projets. Tous regrettent le temps trop court consacré à ces échanges mais reconnaissent ne pas pouvoir accorder deux journées successives à l'assemblée générale.

Rendez-vous est pris pour la prochaine année scolaire. •

La FNAPEC remercie sincèrement le groupe MONCEAU et la Mutuelle des Musiciens pour leur aide et leur soutien.

Commission fédérale d'arbitrage

Les statuts de la FNAPEC adoptés par l'AGE du 8 mai 2009 définissent la commission d'arbitrage :

Compétences et pouvoirs :

La commission fédérale d'arbitrage intervient pour examiner tout litige grave survenant au sein de la Fédération sur saisie du Conseil d'Administration de la Fédération, d'une Union Régionale ou d'une APEC membre de la Fédération.

Elle examine les demandes de retraits d'agrément pour faute grave. La commission fédérale d'arbitrage ne prend pas de décision. Elle rédige un rapport qu'elle présente au Conseil d'Administration de la Fédération, seul habilité à prendre la décision.

Composition

La commission se compose de sept membres élus chaque année par l'Assemblée Générale, cinq titulaires et deux suppléants, tous issus de régions différentes :

- deux titulaires et un suppléant élus parmi les Présidents d'Union Régionale
- trois titulaires et un suppléant parmi les Présidents d'associations.

A la suite du vote de l'assemblée générale du 17 juin 2017, elle est composée de :

Parmi les présidents d'Unions régionales :

Titulaires : Paulette MAROTEAUX, Jean-Marie ZEINSTR
Suppléante : Nicole BRIERE

Parmi, les présidents d'associations :

Titulaires : Caroline MIQUEU, Jean-Etienne COURIVAUD,
Marie-Thérèse SALES
Suppléante : Marie-Hélène PIGNOT-PIOVANO

LA FNAPEC Y ÉTAIT...

La FNAPEC sur le terrain

Manifestations et réunions ont occupé la FNAPEC cette année



MUSICORA : les 28, 29 et 30 avril 2017 à la Grande Halle de la Villette. La Fnapec partageait un stand avec la Mutuelle des Musiciens, son partenaire. Beaucoup de monde sur le stand. La FNAPEC a organisé avec le RNMH une conférence "Innovation & technique au service de la musique, des sons et des musiciens" avec Dominique Forni (élève de Georges Alloro, Maître d'art en instruments de musique) dans le sillage des Rencontres organisées à Saint Nazaire par le RNMH (voir p. 22). Rendez-vous les 1, 2 et 3 juin 2018 à la Grande Halle de la Villette pour une nouvelle édition.



Concert de l'**orchestre français des jeunes** à la Philharmonie à PARIS : la FNAPEC est membre du conseil d'administration de cet orchestre.



Concert **Les Virtuoses du cœur**



Journée de **Conservatoires de France** à Montpellier



Conseils d'administration et assemblée générale de la **Mutuelle des Musiciens**



Congrès de l'**UNDC** à Paris



Conseils d'administration et assemblée générale du **RNMH**

*Vous êtes instrumentiste, chanteur ?
Vous aimez la Musique de Chambre ?
Vous cherchez des partenaires ?*

Venez nous rejoindre à la FFAMA à l'occasion de l'une des 4 Rencontres Musicales annuelles de Bayonne, d'Alès, du Chambon-sur-Lignon ou de Vierzon.

Consultez notre site www.ffama.fr
Contact : contact@ffama.fr
Portable +33(0)6 07 66 58 37



Dans chaque région, les présidents d'unions régionales ont représentés leur Fédération dans de si nombreuses réunions que nous ne pouvons toutes les citer. Un grand merci pour leur disponibilité.

MUSIQUES D'ENSEMBLE 2017

31^e édition

Depuis 1987, la FNAPEC organise, chaque printemps, dans le cadre du CNR de RUEIL-MALMAISON, à l'époque puis du CRR de PARIS, des journées musicales d'une conception très originale.

Ces rencontres de Musiques d'Ensemble sont l'occasion de réunir des formations très différentes allant des très classiques quatuors à cordes ou duos pour piano et violon, autre instrument ou chanteur, à des groupements beaucoup plus rares et souvent originaux comme les quatuors de saxophones, de basson ou sextet de cuivres. La FNAPEC traduisait bien ses intentions en écrivant délibérément dès 1987 Musiques au pluriel et Ensemble au singulier.

Trente ans après, la FNAPEC se réjouit toujours du succès de ces rencontres.

Les formations retenues (20 au printemps 2017) offrent une prestation de 20 minutes maximum devant un jury éclectique et brillant, et concourent pour un palmarès doté de nombreux prix (9 cette année tant en numéraires de 5000 € à 1000 € qu'en offre de participation à des festivals de renom ou des stages de très haut niveau et de grande qualité). Ces prix sont distribués, non sous forme d'un simple chèque, mais en paiement d'une activité ou d'un projet commun (stage, édition d'une plaquette, création d'un site sur internet, enregistrement, organisation d'un concert etc...). Nombreux sont les ensembles primés qui sont depuis, devenus célèbres comme le quatuor Isaye notre premier lauréat, le quatuor Manfred, le trio Wanderer ou le quatuor Debussy, déjà des anciens et tous les jeunes groupes qui chaque année prennent leur envol comme cette année le duo Viard-Khusnullina qui a obtenu le premier prix. Saluons d'ailleurs ce jeune duo qui vient d'obtenir le 1^{er} prix d'un montant de 5000 € au concours de l'académie Virtuoso & Belcanto à Lucques, en Italie !.

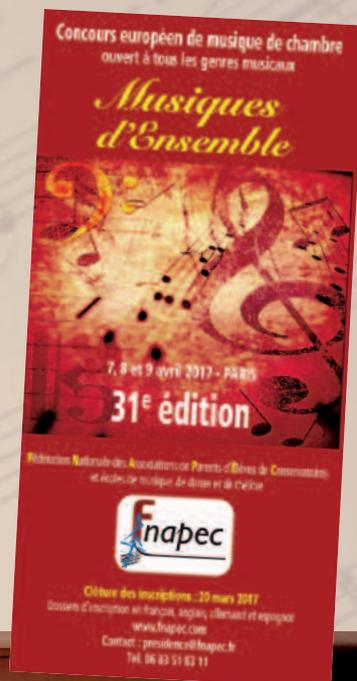
Concours donc, et prestigieux, que garantit un Comité d'honneur des plus éminents, présidé aujourd'hui par Jean Claude CASADESUS. Mais ces rencontres sont plus que cela, plus qu'un concours international. Par la diversité des formations, elles sont l'occasion d'une écoute des autres, et de véritables rencontres qui prennent avec bonheur le pas sur la si dure compétition.

La FNAPEC s'est toujours attachée à préserver le sens du mot « rencontre », et cela par divers moyens : l'accueil primordial, est assuré par des parents ou d'anciens parents tous bénévoles, attentifs et bienveillants, qui mettent en confiance et règlent les angoissants problèmes de dernière minute ; rencontres des parents bénévoles avec les musiciens qui font part de leur parcours, de leurs réussites et de leurs déboires, enfin, de leurs expériences, et sont ainsi source d'informations pour les parents que nous sommes.

Enfin les participants gardent un excellent souvenir du cocktail organisé à la fin du concours où les musiciens peuvent rencontrer les membres du jury qui leur prodiguent de nombreux conseils, les directeurs de festivals qui ont offert des prix et les organisateurs.

Les trente et unièmes rencontres se sont donc déroulées les 7, 8 et 9 avril au CRR de PARIS avec 20 groupes participants surpris et enchantés de ce concours pas comme les autres, attentifs aux prestations de leurs camarades et heureux des différentes occasions offertes.

Des groupes différents, par l'âge, le niveau, le répertoire qui faisaient



Le bureau de la FNAPEC, le jury et les partenaires.

© Jean-Marc Zéintra

se côtoyer par exemple, de jeunes et brillants sujets des CNSM de Lyon et Paris, des CRR, des jeunes musiciens venus de pays européens et des musiciens déjà engagés dans un parcours professionnel.

Le niveau général était très bon, de l'aveu même des membres du jury, circonspects et dévoués, tous bénévoles, qui se mirent assez vite d'accord sur le palmarès, proclamé juste après la prestation du groupe lauréat en 2016 : le Trio Alda modifié à cause de l'indisponibilité de l'un de ses membres. •

Jury du 31^e Concours européen Musiques d'Ensemble

Président : Hugo Reyne, Flûtiste, hauboïste, chef d'orchestre, fondateur de la Simphonie du marais

Entouré de :
Pierre Genisson, Clarinetiste

Léonard Ganvert, Chef d'orchestre

Pierre Korzilius, Directeur de ProQuartet, chef d'orchestre

Gaukhar Murzabakova, Violoniste, chef d'orchestre

Roger Steptoe, Compositeur, pianiste et pédagogue

Nathalie Yeramian, Directrice du festival Millesources, professeur de musique de chambre, pianiste

Le Lac des cygnes

L'histoire d'amour du prince Siegfried et d'Odette, sur les plus grands airs du légendaire ballet de Tchaïkovski.



Texte de Pierre Coran • Peintures d'Olivier Desvoux
Orchestre symphonique de la fédération de Russie
dirigé par Dmitry Yablonsky

Parution le 18 octobre



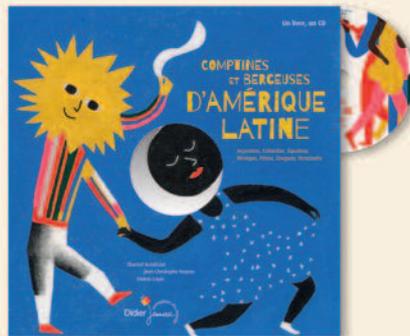
Alice & Merveilles

Stéphane Michaka • Didier Benetti
Orchestre national de France • Solistes de la Maîtrise de Radio France • Clémence Pollet

Quand le texte de Lewis Carroll devient une fiction radiophonique avec 8 comédiens, 70 musiciens, 2 bruiteuses et 6 solistes! Un livre-disque diablement énergique qui oscille entre théâtre et comédie musicale avec des chansons originales.

En collaboration avec **radiofrance** éditions

À paraître le 2 novembre



Comptines et berceuses d'Amérique latine

Chantal Grosléziat • Jean-Christophe Hoarau
Violeta López

27 berceuses, milonga, menregue vénézuélien, chants de fêtes, rondes, jeux de doigts... Une sélection variée de rythmes, de sonorités et de styles musicaux, qui montre la richesse et la diversité culturelles du monde latino-américain.

À paraître le 25 octobre



Elvide et Milon La Musique au temps du Moyen Âge

Eric Senabre • Jacques Bonnaffé
Ensemble Obsidienne • Élodie Nouhen

Pour épouser la belle Elvide, Milon, 13 ans, apprenti chevalier, devra passer trois épreuves! Découvrez, grâce au fameux ensemble Obsidienne, la richesse de la musique médiévale avec des solistes, des chœurs d'enfants et d'adultes, et des instruments d'époque!



Écoutez des extraits
de tous nos livres-disques!

INFORMATIONS TECHNIQUES

26,5 × 26,5 cm / 36 à 60 p. / 45 min à 66 min / 23,80 €

Musiques d'Ensemble 2017

7, 8, et 9 avril 2017

PALMARÈS 2017

© Aurélien Nguyen



Bourse "Assurance des Musiciens et des Metiers de la Musique" de 5000 €

• **Duo Viard - Khusnullina** •

Marie Viard (violoncelle)

Lilya Khusnullina (piano)

Bourse "Champagne Mailliard" de 2000 €

• **Trio Mosa** •

Alexandra Van Beveren (violon)

Paul Stavridis (violoncelle)

Bram de Vree (piano)



Bourse "FNAPEC" de 2000 €

• **The Woop Group** •

Jakub Muras (saxophone soprano)

Mateusz Dobosz (saxophone alto)

Krzysztof Koszowski (saxophone ténor)

Szymon Zawodny (saxophone baryton)

Bourse des partenaires de 1400 €

Didier Jeunesse, Les amis de la musique de Vaison la Romaine, Alienor Lutherie, Ansep2A, Piano Hanlet, Feeling, La semaine du son, Union Régionale de la FNAPEC d'Aquitaine, Union Régionale de la FNAPEC du LIMOUSIN, Association de parents d'élèves de Limoges et de Brive

• **Quatuor Nubu** •

Elisabeth Coxal (serpent, voix)

Victor Auffray (flugabone)

Nicolas Hohmann (euphonium)

Gabriel Lacombe (percussion)



Bourse du Festival de musique d'Uzerche de 650 €

Prix Spécial du Festival d'Uzerche:

Une invitation pour donner un concert au Festival d'Uzerche 2018

• **Trio Dämmerung** •

Eudes Bernstein (saxophone)

Orlando Bass (piano)

Fukiko Matsushita (violon)

Le 32^e Concours européen Musiques d'Ensemble de la FNAPEC aura lieu au Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris, 14 rue de Madrid – 75008 Paris – 20, 21 et 22 avril 2018

Dossier d'inscription disponible courant décembre sur le site de la FNAPEC - www.fnapec.fr - Contact : Allo FNAPEC 06 83 51 83 11

Prix spécial Pro Quartet - centre Européen de Musique de Chambre

Un module de cours dans le cadre des formations professionnelles

• **Trio Ermione** •

- Yaoré Talibar (violon)*
- Caroline Sypniewski (violoncelle)*
- Pierre-Yves Hodique (piano)*



Prix Spécial « Les Cordes en Ballade » offert par le Quator Debussy

Une invitation à participer à l'académie « Les Cordes en Ballade » courant juillet. L'invitation comprend les frais pédagogiques, l'hébergement, l'accès aux concerts et la participation à un des concerts «Nouveaux talents» - **Non attribué**



Prix Spécial « Festival Millesources et Dordogne »

Une résidence de création
• **Trio Fauve** • **Duo Onyx** •

- Trio Fauve :*
Apoline Kirklar (violon)
Annabelle Gouache (violoncelle)
Jean-Etienne Sotty (accordéon)

- Duo Onyx :*
Elodie Roudet (clarinette)
Paul Beynet (piano)



Prix Spécial « Festival Millesources et Dordogne »

Une résidence avec accompagnement au projet enregistrement et concert pour cordes pendant la saison 2017/2018

• **Quatuor Hades** •

Prix Spécial offert par l'Association « Églises Ouvertes » en Bourgogne
Un concert courant 2017

• **Quatuor Hades** •

- Nicolas Alvarez (violon)*
Chritophe Quatremer (violon)
Guillaume Leroy (alto)
Noé Natorp (violoncelle)

Remerciements aux partenaires

- Assurances des Musiciens et des Métiers de la Musique
- Champagne MAILLIARD • Didier Jeunesse
- Les amis de Vaison la Romaine • Alienor Lutherie
- Ansep2A • Piano HANLET • Mairie de Paris
- Feeling • La semaine du son
- Union régionale de la Fnapec d'Aquitaine
- Union régionale de la FNAPEC du Limousin
- Association des parents d'élèves du conservatoire de Limoges
- Association des parents d'élèves du conservatoire de Brive
- L'invitation musicale • France-Musique

Avec le soutien de **DI-ARREZZO**, grâce à des mécènes fidèles qui tiennent à aider et à promouvoir de jeunes musiciens méritants, 11 050 € de bourses ont été attribués aux lauréats du concours. S'y ajoutent des invitations pour des festivals de renom, ainsi que des master class, participation à une académie et résidences.

Merci à Patrick Lamy qui fidèlement chaque année assure gracieusement les enregistrements du concours.

Merci à la Mairie de PARIS d'avoir accueilli le concours, merci au CRR, à son directeur et à tous ses collaborateurs.

Venez découvrir nos cuvées !

52 Avenue de Bammental - 51130 VERTUS - FRANCE
 Tél. : +33 (0)3 26 52 15 18 - Fax : +33 (0)3 26 52 24 05
www.champagne-michel-mailliard.com



AVEC MONCEAU ASSURANCES,

Vivez votre passion sereinement !

Partenaire de la Fnapec depuis de nombreuses années, Monceau Générale Assurances (MGA) propose une couverture spécialement adaptée à vos instruments en France comme à l'étranger que vous soyez musicien professionnel ou amateur, élève de conservatoire, d'école de musique ou adhérent à une APEC.

Chez Monceau Assurances la musique c'est une passion ! Partenaire officiel de la FNAPEC depuis de nombreuses années, l'association Assurance des Musiciens et des Métiers de la Musique propose des contrats d'assurances adaptés et a notamment mis en place un contrat d'assurance collectif réservé aux adhérents APEC (Association de Parents d'élèves des Conservatoires) afin de leur faciliter les démarches tant sur la souscription de leur assurance que sur la gestion de sinistres éventuels. La vocation de l'association est en effet de rechercher et promouvoir des produits d'assurances adaptés aux musiciens et aux professionnels des métiers de la musique, de négocier et souscrire, pour le compte de ses adhérents, des contrats collectifs, et de développer un esprit de solidarité entre ses membres. Pour atteindre ces objectifs elle s'est

adossée à Monceau Générale Assurances, qui dispose notamment d'un savoir-faire en matière d'assurance automobile, d'assurance habitation, et risques spéciaux, acquis depuis de nombreuses années.

Nous couvrons les dommages qui pourraient être causés à vos instruments de musique, les matériels de son, les partitions et supports d'information 24 h sur 24 comme l'incendie, le vol, les détériorations pendant leur transport, les bris résultats de chute, chocs, impact à votre domicile ou en cours de déplacement en tous lieux. Vous bénéficiez également d'une protection personnelle accident ainsi que d'une assistance voyage musicien. Si vous êtes musicien de métier, nous garantissons votre Responsabilité Civile pour les dommages corporels ou matériels que vous causeriez à des tiers dans le cadre de votre activité professionnelle.



Vous êtes musicien amateur ? Nous garantissons également votre responsabilité Civile à l'occasion de vos activités musicales. Enfin, Monceau Assurances, véritable partenaire des musiciens professionnels, a également mis en place une assurance dédiée aux luthiers et aux facteurs d'instruments de musique et a développé des contrats spécifiques à destination des Associations musicales et sociétés de musique (orchestres, ensembles de musique de chambre, chorales, écoles de musique, harmonies, fanfares ou encore associations de parents d'élèves).

N'hésitez pas à prendre contact par téléphone au 02 54 73 86 40 et à vous rendre sur notre site internet www.assurancedesmusiciens.com.

UN GROUPE SOUTIEN ET MÉCÈNE DES MUSIENS

Participer à la vie des assurés, être proche du terrain, faire profiter de ses moyens et savoir-faire à des partenaires choisis pour leur partage de valeurs communes, privilégier la formation et l'avenir des jeunes et l'épanouissement personnel, sont les moteurs essentiels de l'activité de sponsoring et mécénat du groupe Monceau Assurances et de ses adhérents. Ses champs d'intervention sont essentiellement dans les domaines du sport, de la création d'entreprise et la musique. Disposant d'un Campus situé à Vendôme (41) et dédié à la formation, le groupe y accueille régulièrement des partenaires pour des conférences, des séminaires, et des stagiaires d'académies musicales. Partenaire et mécène de nombreux ensembles musicaux de qualité, Monceau Assurances continue d'œuvrer pour le rayonnement de la musique et de la culture dans la région Centre qui lui est chère. Le Groupe accompagne cette année encore plusieurs projets ; parmi eux, certains se déroulent cet été comme, l'Académie Lyrique mais aussi l'ensemble vocal Les Saisons et le festival de Pontlevoy, et ne se lasse pas d'accueillir sur son campus ses partenaires musicaux : stagiaires, chanteurs, metteurs en scène, chefs d'orchestre, professeurs de chant....

MONCEAU ASSURANCES :

UN GROUPE MUTUALISTE DIVERSIFIÉ

Monceau Assurances fédère des sociétés d'essence mutualiste diversifiées, servant ainsi plus de 300 000 clients. Les partenaires labellisés Monceau Assurances distribuent en France des régimes de retraites en points et des contrats d'assurance vie à travers Capma & Capmi et sa filiale Monceau Retraite & Epargne (MRE), ainsi que des produits d'assurance IARD à travers Monceau Générale Assurances (MGA) et les mutuelles de l'Union des Mutuelles d'Assurances Monceau (UMAM).

Dynamiques et fortes de leur expérience, les mutuelles associées sous la bannière Monceau Assurances savent combiner le mutualisme d'assurance avec des valeurs et engagements très forts.

Cet ensemble, gérant aujourd'hui plus de 8 milliards d'euros d'actifs, est par ailleurs doté d'une structure financière solide, reflet d'un portefeuille d'actifs gérés avec sérieux et compétence et d'une expertise avérée reconnue en matière de placements immobiliers.



La **SEAM** (Société des Éditeurs et Auteurs de Musique) est une société civile de perception et de répartition, agréée par arrêté ministériel du ministre de la Culture (arrêtés des 17 avril 1996, 26 juillet 2001, 14 août 2006, 26 août 2011 et 25 août 2016).

La **SEAM** regroupe l'ensemble des ayants droit des œuvres musicales graphiques : partitions de musique, méthodes, paroles de chansons... (auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) et l'ensemble des catégories de musique (classique, variété, jazz, musique liturgique, militaire, musique chorale...).

Créée en 1988, la **SEAM** remplit 4 missions :

- ❶ **L'INFORMATION des UTILISATEURS** sur les aspects juridiques du problème de la photocopie de musique imprimée et des droits d'auteur en général :
→ Demandez la visite gratuite d'un collaborateur de la **SEAM**.
- ❷ La **PROPOSITION de LICENCES CONTRACTUELLES** d'utilisation limitée de la photocopie de musique imprimée sous certaines conditions :
 - Vous êtes un conservatoire ou une école de musique
 - Vous êtes une fanfare, une batterie-fanfare, un orchestre d'harmonie
 - Vous êtes une chorale ou un ensemble vocal→ Demandez ou téléchargez la **convention qui vous correspond**.
- ❸ Le **CONTRÔLE** des utilisations des photocopies illicites :
→ Des inspections inopinées ont lieu toute l'année.
- ❹ Une **AIDE À L'ACHAT de PARTITIONS POUR LES PARTOTHÈQUES ET BIBLIOTHÈQUES MUSICALES** des écoles et conservatoires de musique :
→ Renseignements sur le site de la **SEAM** : www.seamfrance.fr.



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ LA SEAM :

43, rue du Rendez-Vous – 75012 PARIS

Téléphone : 01.42.96.76.46

E-mail : seamfrance@free.fr / Site Internet : www.seamfrance.fr

QUAND LA VIE DU MUSICIEN

devient un modèle d'étude de la neuroplasticité

Si les travaux des neurosciences cognitives concernant la musique se sont autant développés depuis une vingtaine d'années, c'est qu'ils ont notamment permis, grâce aux techniques de neuroimagerie d'étudier les mécanismes de neuroplasticité permettent de rendre compte de l'effet de l'entraînement ou de l'expertise sur le cerveau et la cognition.

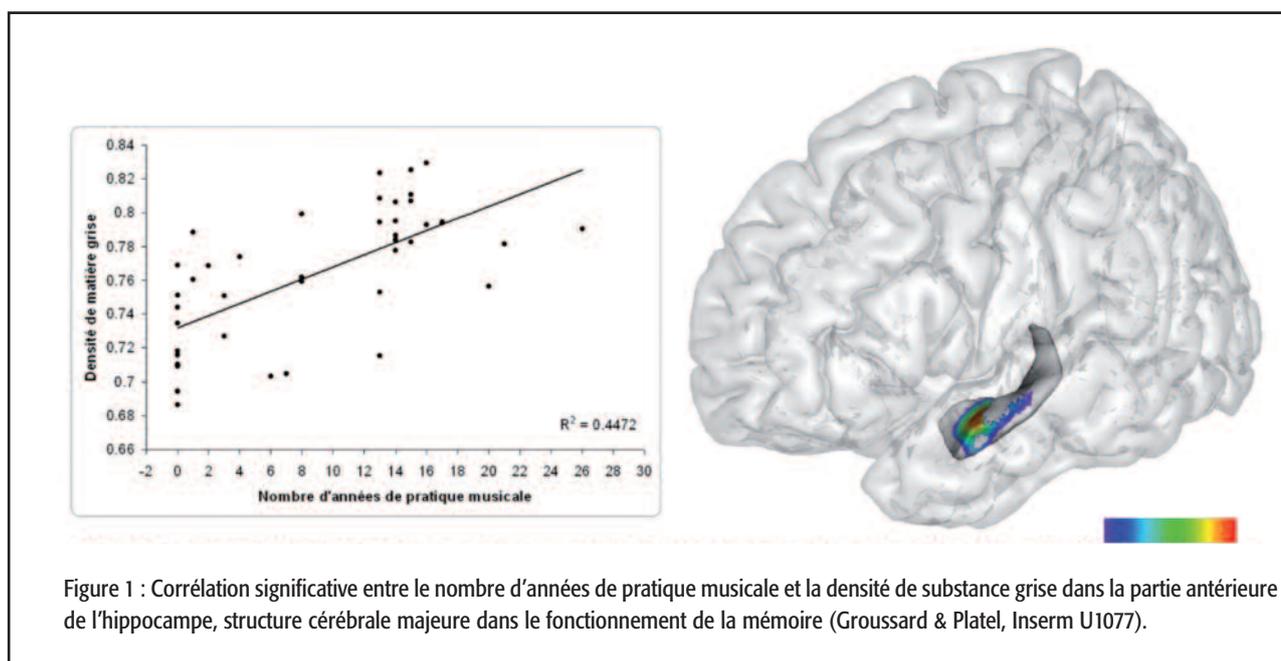
NEUROPLASTICITÉ ET MUSIQUE

La pratique musicale est donc devenue (avec les pratiques sportives) un des modèles d'étude de référence de la neuroplasticité. La neuroplasticité concerne à la fois comment une pratique répétée peut changer la manière dont le cerveau fonctionne (neuroplasticité fonctionnelle), déjà largement étudiée dès le milieu des années 1990, mais aussi comment ces heures d'entraînements modifient la configuration et la structure même du cerveau (neuroplasticité structurale), qui est étudiée depuis le début des années 2000 et la découverte concomitante chez l'animal et l'homme de l'existence de phénomènes de neurogénèse (création de nouveaux neurones) tout au long de la vie. Clairement, ces travaux montrent l'effet majeur de la pratique musicale sur des temps longs (plusieurs années), à la fois sur les régions perceptives, motrices mais aussi mnésiques (Figure 1) ; mais également des effets de neuroplasticité liés à des temps plus courts de pratiques (quelques heures ou semaines), que ce soit chez l'enfant ou le sujet adulte vieillissant. Une importante littérature existe donc aujourd'hui sur ces questions, avec beaucoup de travaux de recherche essayant de mieux saisir la spécificité des liens entre entraînement cognitif et modifications du cerveau, ou comment ces modifications cérébrales potentialisent, par des effets de transferts, les performances intellectuelles des sujets entraînés.



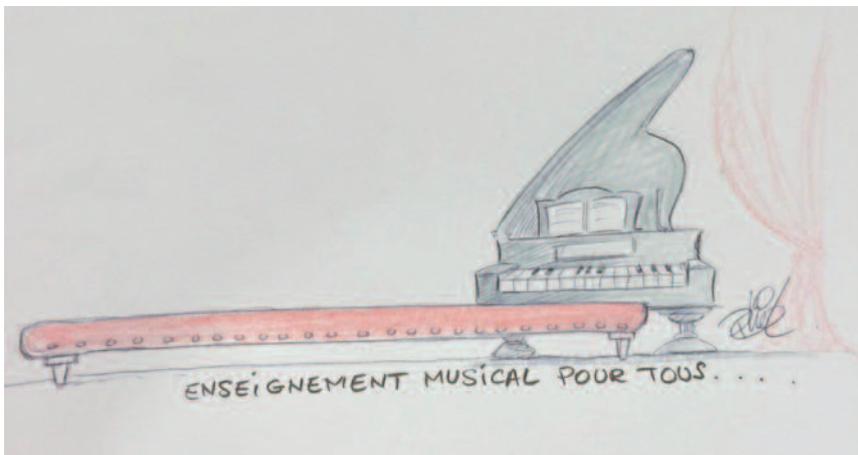
IMPACT DE L'ÉDUCATION MUSICALE

Beaucoup de travaux montrent aujourd'hui les bienfaits réels des pratiques artistiques, en particulier pour la musique pratiquée en écoles ou conservatoires qui constitue en soi une activité extrascolaire engageante et exigeante, et dont on n'est en définitive pas surpris qu'elle produise un impact sur les capacités de mémoire immédiate, de concentration et d'attention ou d'analyse visuo-spatiale... Bien entendu, toute pratique extra-scolaire peut s'avérer bénéfique pour l'enfant, et la démonstration en a déjà été faite depuis longtemps pour les pratiques sportives, qui ont beaucoup de similitudes avec les pratiques artistiques



comme la musique (apprentissage de règles, répétition d'un geste jusqu'à la maîtrise, concentration et coordination dans la prise en considération des actions des autres...). Il est donc à ce titre assez dommageable que l'éducation artistique, et notamment musicale, ne soit pas mieux considérée et intégrée à la formation scolaire en France, car des études de plus en plus nombreuses montrent que la stimulation à la sensibilité artistique produit par ricochet une augmentation de la créativité chez les individus, et qu'en retour les personnes qui exercent leur créativité augmentent leur sensibilité artistique sous la forme d'un cercle vertueux. Par ailleurs, l'augmentation de la prise en compte du point de vue de l'autre (attention, synchronisation...) produite par les activités artistiques comme la musique amènerait potentiellement à une meilleure empathie, ce qui paraît utile pour apprendre à vivre ensemble. •

Hervé Platel (Professeur de Neuropsychologie à l'Université de Caen-Normandie, Inserm U1077)



Pour aller plus loin :

- Lechevalier B., Platel H. & Eustache F. (2010). *Le cerveau musicien*. Bruxelles : De Boeck Université. (2^e édition).
- Platel H. & Thomas-Antérion C. (2014) *Neuropsychologie et Art : Théories et applications cliniques*. De Boeck/Solal, 396 pages.
- Groussard M. & Platel H. (2017) *Neuroplasticité et musique : des bénéfices tout au long de la vie ?* In *La plasticité Cérébrale*. J. Froger, I. Laffont, A. Dupeyron, S. Perrey & M. Julia Eds. 99-108. SAURAMPS Medical.

Les dessins ont été réalisés par Phil Umbdenstock, dessinateur de presse, lors du Colloque "Éducation, enseignement, pratiques artistiques, et la musique dans tout ça ?" organisé par la FSMA (Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace) et la Mission Voix Alsace le 26 avril 2016 à Strasbourg. Les actes du colloque sont disponibles sur le site de la FSMA à l'adresse :

<http://www.fsma.com/actes-du-colloque.html>

Nous remercions MM Sylvain Maréchal, directeur de la FSMA et Denis Haberkorn, directeur de Mission voix Alsace de nous avoir autorisés à utiliser ces dessins.

La SPEDIDAM met tout en œuvre pour garantir aux artistes-interprètes de toutes catégories la part des droits à rémunération qu'ils doivent percevoir dans le domaine sonore comme dans le domaine audiovisuel.

La SPEDIDAM répartit des droits à 100 000 artistes dont plus de 35 000 sont ses associés.

En conformité avec la loi de 1985, la SPEDIDAM affecte une part des sommes qu'elle perçoit à des aides à la création, à la diffusion du spectacle vivant et à la formation d'artistes.



En 2016, la SPEDIDAM a participé au financement de 40 000 manifestations (festivals, concerts, théâtre, danse), contribuant activement à l'emploi de milliers d'artistes qui font la richesse et la diversité culturelle en France.

LE CONSERVATOIRE...

Un modèle à changer

À l'heure de la transition numérique, les conservatoires sont-ils en capacité d'appréhender l'avenir ? Peuvent-ils s'adapter, sont-ils intégrés dans leur époque ?

L'ÉCRIT ET LA MULTITUDE

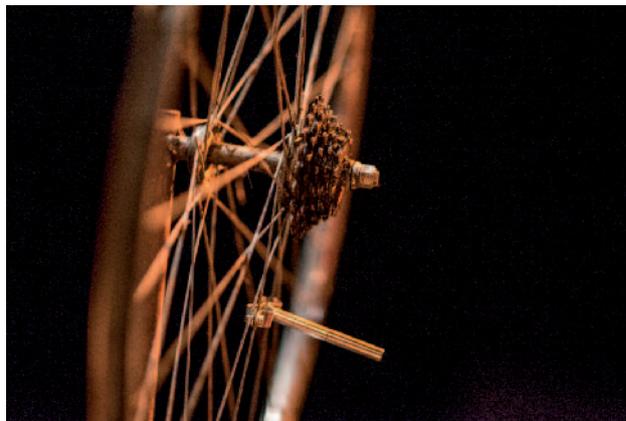
Certains philosophes grecs se sont insurgés contre les méfaits de l'écriture qui allait selon eux altérer le travail de mémorisation auquel étaient contraints les apprenants de l'époque. Mais, à l'apparition de l'imprimerie, Montaigne, qui en comprit les bienfaits, affirma qu'il était désormais préférable d'avoir une tête bien faite plutôt qu'une tête bien pleine.

Et alors que ce précepte de la Renaissance n'a peut-être toujours pas vraiment été entendu, nous sommes à présent dans un nouveau paradigme dont on se plaît parfois à dire qu'il est une tentative de remplissage de cerveaux, et que nous aurions perdu le pouvoir d'en contrôler le contenu. S'il y a peu, il suffisait de se rappeler de l'endroit où étaient rangés ses livres dans la bibliothèque pour accéder au savoir, à présent tous les livres du monde sont dans notre poche.

IMAGINER UNE ÉVOLUTION PÉDAGOGIQUE À L'ÂGE DU NUMÉRIQUE ?

Une des difficultés des enseignements artistiques, une des causes de sa faible efficacité, tient au fait que l'année scolaire des établissements se décline sur 32 ou 33 semaines environ, découpée en séquences de 5 à 7 semaines, interrompues par des vacances de 2 à 8 semaines. Rythme catastrophique pour un apprentissage artistique dont chacun convient qu'il doit être le plus possible quotidien, et dans lequel la motivation engendre la pratique qui elle-même stimule cette motivation. Le plus souvent hélas, aucune pratique n'est proposée hors de l'institution. Ainsi, un élève en 1^{er} ou 2^{ème} cycle bénéficiera chaque année de 16 heures 30 à moins de 25 heures de cours dit d'instrument, et entre 49 et 82 heures de pratique collective (y compris la Formation Musicale). Les moyens du numérique pourraient aider à surmonter bien des difficultés et les concepteurs d'applications devraient bien s'intéresser à ce sujet. La mise en ligne mutualisée, par les professeurs, de cours, d'exercices, serait de nature à aider les élèves dans leur travail quotidien. Ce travail quotidien peut lui-même être filmé et mis en ligne immédiatement, voire même observé en direct, accessible aux professeurs et aux autres élèves, chacun pouvant intervenir pour aider face aux difficultés rencontrées, pour suggérer des améliorations, et mutualiser les expériences de travail. Force de la multitude.

Il est évident qu'une partie importante des cours est répétitive alors que l'expérience cumulée devrait profiter aux nouveaux élèves. Les élèves auraient ainsi un feedback immédiat et non plus reporté à la semaine suivante, voire à plusieurs semaines. De cette manière, le cours hebdomadaire, de préférence collectif afin



© Jean-Marie Colin / Ensemble « Luxturu »

d'encourager l'interactivité, serait consacré à l'essentiel : la pratique d'ensemble, une attention particulière portée aux difficultés réelles rencontrées par l'élève et les moyens de leur remédiation, la (re)définition des objectifs à moyen terme, etc...

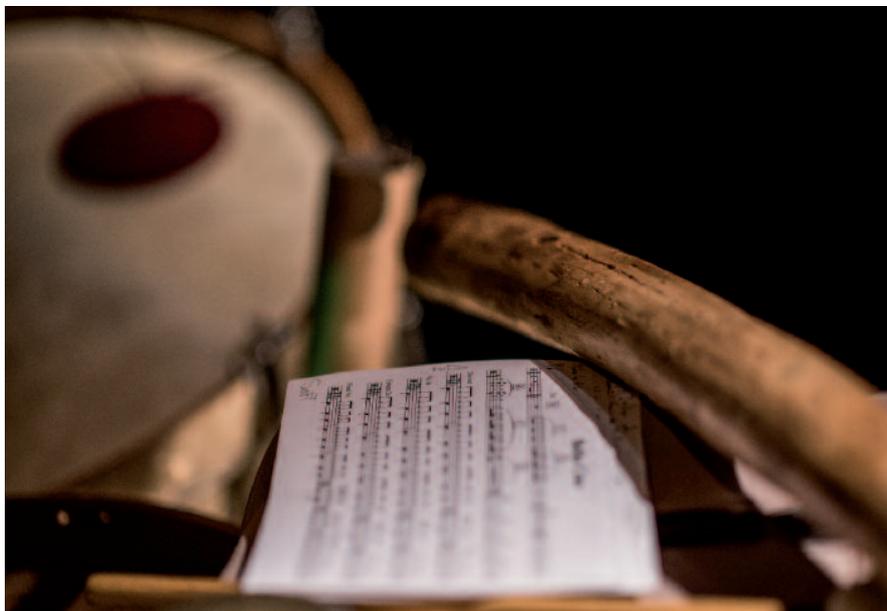
L'organisation pédagogique et la pédagogie de la musique, obéissent encore à des modèles anciens, et malgré un maillage du territoire particulièrement serré, la France reste un des pays du monde où les pratiques des amateurs sont les moins actives.

Le cours individuel, en face à face, est toujours largement privilégié, induisant un modèle économique coûteux. C'est une exclusivité anachronique de l'enseignement musical. Cela encourage la prédominance des apprentissages techniques, faute d'un cadre susceptible de porter une expression sensible.

Forts de cette culture profondément ancrée, et y compris dans les cours collectifs, ces contenus techniques occultent donc souvent toute dimension artistique.

Malgré un développement considérable, les pratiques collectives restent le plus souvent marginales, notamment dans l'imaginaire pédagogique des enseignants et des familles.

Enfin, les conservatoires peinent à dispenser la culture nécessaire à l'autonomie artistique des élèves qui trop souvent, ne savent même pas ce qu'ils jouent, et le comprennent encore moins. Dans ce domaine également les outils numériques pourraient fortement aider.



© Jean-Marie Colin / Ensemble « Luxturu »

QUEL RAPPORT DES CONSERVATOIRES À LA CRÉATION ?

Comment est-on passé d'une époque où jouer de la musique ancienne était une pratique inconnue, à une époque où jouer de la musique contemporaine est vécu presque comme un calvaire ?

Au XVII^{ème} siècle, il était incongru de jouer autre chose que la musique de son époque. Le musicien était surtout... musicien, le plus souvent multi instrumentiste, sa formation bien sûr comportait des aspects techniques mais était surtout centrée sur l'écriture, la composition, l'improvisation, et s'appuyait sur la lecture ou la rencontre des maîtres un peu plus anciens, d'ailleurs sans pour autant jouer leur musique.

Aujourd'hui, l'intérêt très majoritaire des musiciens, donc des mélomanes, est tourné vers le passé, toutes esthétiques confondues. Aux États-Unis par exemple, il s'est vendu en 2015 plus de vieux albums (ou rééditions) que de nouveautés, dans un système qui transforme les interprètes en stars gesticulantes dont les minauderies et sourires sont grossis à l'envi par les médias. On va voir tel ou tel, sans se soucier de ce qu'il jouera, le programme annoncé étant d'ailleurs assez fréquemment modifié en dernière minute.

Même si on ne peut que relever la puissance et l'intérêt de leur travail, les pionniers de la musique baroque ont paradoxalement, depuis les années 70, contribué à amplifier ce mouvement.

Cependant, il serait évidemment vain et dramatique d'ignorer le répertoire patrimonial et d'en négliger les caractéristiques profondes, tant sur le plan de l'interprétation que sur celui de la facture instrumentale. Quitte à en imaginer une re création.

Dans ce contexte, les conservatoires français, loin de compenser cette tendance, s'y sont eux-mêmes engouffrés. En France, imaginée à la création du Conservatoire de Paris en 1793, confirmé dans son statut en 1795, la pédagogie se voulut d'abord utilitaire et efficace mais limitée aux seuls instruments de l'orchestre. Le tout début du XIX^{ème} siècle a ainsi vu, sous son égide, fleurir les méthodes et autres études censées faciliter et rationaliser à l'extrême les apprentissages, sans parler des morceaux de concours, avec pour seul objectif, même inavoué, la préparation à l'intégration dans des orchestres. Ces manuels encombrant toujours nos enseignements, alors que nous sommes à l'ère du numérique.

Ce n'est qu'au tout début du XX^{ème} siècle que seront créées les classes d'écriture et de composition.

Les Conservatoires ne sont cependant pas absents des dynamiques de création. Après avoir créé des départements jazz, ils se sont souvent ouverts aux "musiques actuelles", aux musiques traditionnelles, et même... à la musique "ancienne".

Mais convenons que ces ouvertures se sont faites d'étrange manière, par juxtaposition au socle traditionnel de "LA MUSIQUE" sérieuse (en réalité une offre d'apprentissages toujours majoritairement instrumentaux centrés sur les esthétiques classiques et romantiques), qui un département jazz, qui un département de musiques actuelles, qui un département de musiques traditionnelles, voire un département de musique ancienne (sans "s"). Une sorte de maquillage en quelque sorte. Et reconnaissons que lorsqu'on interroge les familles sur leur activité au sein du conservatoire, la réponse est toujours : *je "fais" de la guitare, ou du piano, ou du violon, ou de la trompette, très rarement "de la musique"*. Sauf parfois ceux qui sont dans ces départements complémentaires : dans ce cas oui... *"Je fais du jazz"* par exemple.



© Jean-Marie Colin

*Je "fais" de la guitare,
ou du piano,
ou du violon, ou de
la trompette, très
rarement "de la musique".*

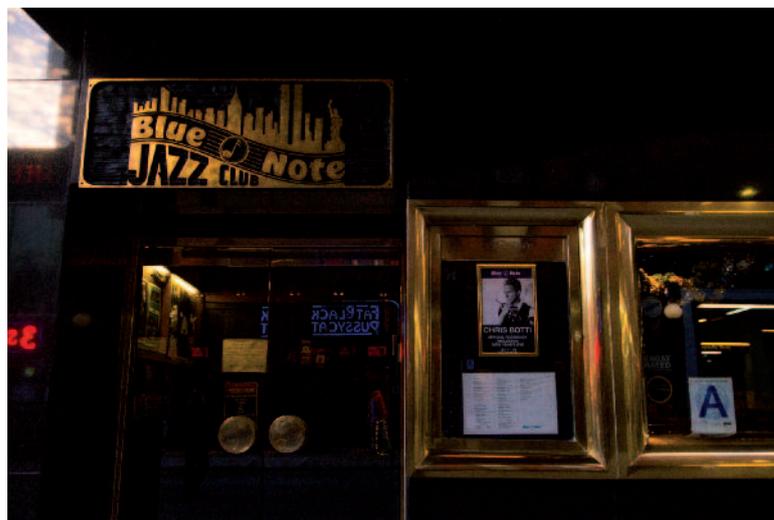
Les ouvertures esthétiques restent donc quoiqu'on en dise timides, et les enseignements, très cloisonnés, bloquent les actions transversales. Or la musique, et le spectacle vivant en général sont aujourd'hui majoritairement transgenres, et pluri disciplinaires : on peut à cet égard revendiquer aussi pour le musicien une culture générale notamment artistique.

Si les conservatoires ont beaucoup changé, ce n'est pas de manière uniforme, car un conservatoire est un établissement profondément hétérogène que même les directeurs militants ne parviennent plus à unifier. En leur sein, l'écart est de plus en plus grand entre les tenants du conservatisme et ceux qui analysent, les yeux grands ouverts, souvent en y

participant activement, ce monde qui change.

Les refus d'évoluer restent nombreux et les avancées sont donc encore trop timides.

Pourtant nous pouvons aujourd'hui affirmer qu'il est possible d'enseigner autrement, et les florissants "Orchestres à l'école" nous en fournissent par exemple de fulgurantes preuves.



© Jean-Marie Colin

QUE FAIRE ?

Les conservatoires sont une richesse incomparable de notre pays. Ce pays vit actuellement de profonds changements sociétaux (et politiques) qui sont très certainement une formidable opportunité qu'il faut saisir. Les forces aptes à le faire sont déjà dans les établissements. Il faut les encourager à s'exprimer, à expérimenter et à entraîner collègues, usagers et publics dans cette aventure passionnante. Bien sûr, il faut imaginer les formations spécifiques qui permettront d'accompagner la remise en cause du modèle économique et pédagogique des établissements.

Mais c'est surtout la conviction, fondée sur le réalisme et le pragmatisme, qui l'emportera. Les parents des jeunes élèves sont évidemment un des maillons essentiels à cette évolution. •

Jean-Marie Colin

Bordeaux, juillet 2017

Musicien, photographe, vidéaste, consultant

Ancien Directeur de conservatoires

Ancien Inspecteur de la Création, des Enseignements Artistiques

et de l'Action Culturelle

(Ministère de la Culture et de la Communication)

SEMAINE DU SON

Maîtriser le sonore

Campagne-événement de sensibilisation aux enjeux sociétaux du sonore qui se tiendra du 22 janvier au 4 février 2018, la 15^e édition de La Semaine du Son mettra l'accent, avec l'UNESCO et l'Organisation Mondiale de la Santé, sur la promotion des bonnes pratiques dans tous les domaines du son.

© Jean-José Wanégue / La Semaine du Son



L'ÉVÉNEMENT QUI DIT TOUT SUR LE SON

Des rencontres, des démonstrations, des ateliers, des concerts...

15^e ÉDITION 2018

LA
SEMAINE
du
SON

DU 22 AU 28 JANVIER À PARIS
DU 29 JANVIER AU 4 FÉVRIER DANS TOUTE LA FRANCE
avec le concours de conservatoires et écoles de musique

www.lasemaineduson.org

La Semaine du Son a pour but de sensibiliser les élus, le public et tous les acteurs de la société aux enjeux sociétaux du sonore. Pour concrétiser cet objectif ambitieux, l'association La Semaine du Son a élaboré sa Charte fixant les objectifs dans les cinq domaines du son (*) et l'a présentée à l'UNESCO en janvier 2016 (voir photo).

Depuis, notre charte est devenue un projet de résolution adopté le 2 mai dernier par le Conseil Exécutif de l'UNESCO, qui réunit 58 pays.

Il sera présenté par la France, le Liban, le Japon et l'Argentine à tous les états membres lors de la Conférence Générale de l'UNESCO qui aura lieu à Paris du 30 octobre au 14 novembre. Bien sûr, la 15^e Semaine du Son s'en fera largement l'écho, au cours d'une soirée musicale exceptionnelle dans la grande salle de l'UNESCO, mardi 23 janvier 2018. Cette soirée sera ouverte à tous sur inscription.

C'est pourquoi je vous invite, musiciens, enseignants, élèves, équipes de direction des établissements d'enseignement de la musique, parents, à vous approprier ce document en passe de devenir une référence dans le monde et à nous rejoindre.

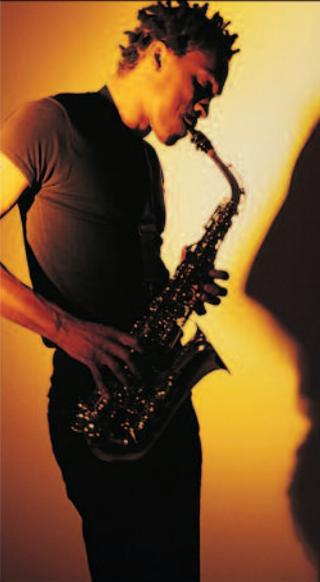
Je vous souhaite une belle rentrée et compte sur vous pour la 15^e Semaine du Son du 22 janvier au 4 février 2018 !

Christian Hugonnet

Président fondateur de La Semaine du Son

Plus d'infos sur www.lasemaineduson.org

(*) Santé auditive, Acoustique et environnement sonore, Relation image et son, Techniques d'enregistrement et de diffusion, Expression musicale et pédagogie.



La gamme
d'instruments à vent
d'étude Yamaha



OSEZ
le crédit gratuit
MAESTRO !



0%
TAEG FIXE

Offre valable
du 28 août au
31 octobre 2017
en 12 et 24 mois

Sur instruments à vent Yamaha neufs*
d'un montant maximum de 4 564,00€

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Exemple : pour un crédit accessoire à la vente d'une clarinette Yamaha YCL2555 au prix public indicatif de 616,00€ TTC, vous remboursez en 23 mensualités de 25,67€ et une 24^{ème} mensualité de 25,59€ (hors assurance facultative), soit un **Taux annuel Effectif Global (TAEG) Fixe de 0%** (taux débiteur fixe 0%). **Montant total dû par l'emprunteur 616,00€**. Le coût mensuel de l'assurance facultative est de 1,67€ et s'ajoute aux mensualités ci-dessus. Le Taux Annuel Effectif de l'Assurance est de 6,302%. Le montant total dû au titre de l'assurance est de 40,08€.



*Offre réservée aux particuliers, exclusivement pour l'achat d'un instrument à vent Yamaha neuf, Flûtes traversières - série 200 & 300 ; Piccolos - série 30 ; Clarinettes - série 200, 400 & 600 ; Saxophones - série 200 ; Trompettes - série 2000, 3000 & 4000 ; Cornets - série 2000 ; Cors - série 300, 500 ; Trombones - série 300 ; d'un montant maximum de 4 564,00€, uniquement chez les distributeurs agréés instruments à vent Yamaha. Le coût du crédit est pris en charge par les distributeurs agréés INSTRUMENTS A VENT YAMAHA participant à l'opération et par YAMAHA MUSIC EUROPE RCS Meaux 497 785 063. Vous disposez d'un droit de rétractation. Sous réserve d'acceptation par Sofinco qui est une marque commerciale de CA Consumer Finance, SA au capital de 554 482 422€. Siège social : 1 rue Victor Basch - CS 70001 - 91068 Massy Cedex, 542 097 522 RCS Evry. Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 07008079 (www.orias.fr). Assurance facultative souscrite auprès de CACI LIFE dac (Décès), de CACI NON LIFE dac (Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Permanente et Totale, Incapacité Temporaire Totale de Travail) et de FIDELIA ASSISTANCE (Assistance).

Cette publicité conçue par CA Consumer Finance est diffusée par votre distributeur Yamaha en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de CA Consumer Finance. Cet intermédiaire apporte son concours à la réalisation d'opération de crédit à la consommation sans agir en qualité de prêteur.

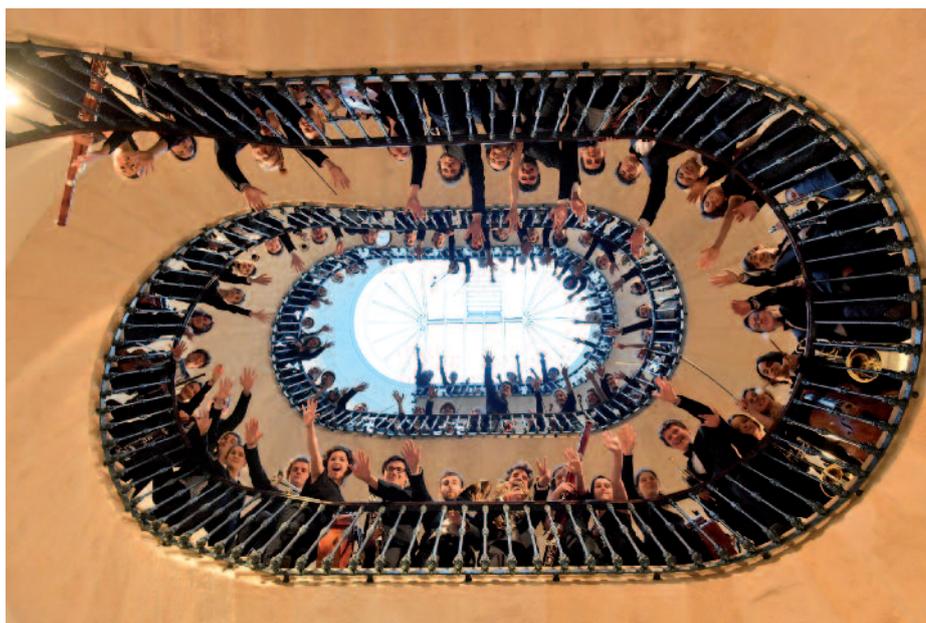
L'ORCHESTRE FRANÇAIS DES JEUNES

Former les jeunes musiciens au métier de musicien d'orchestre



orchestre
français
des jeunes

L'Orchestre Français des Jeunes a été créé en 1982 par le Ministère de la Culture afin de former les jeunes musiciens au métier de musicien d'orchestre. L'OFJ offre ainsi chaque année, à une centaine d'étudiants issus des conservatoires et écoles de musique de toute la France, la possibilité de travailler dans des conditions professionnelles sous la direction d'un chef de renommée internationale et de jouer dans les plus belles salles et les plus grands festivals en France et en Europe.



© Frédéric Desmesure.

UNE MISSION QUI S'ÉLARGIT

Depuis sa création, l'OFJ a élargi sa mission pour s'adapter aux évolutions du métier de musicien d'orchestre, mais aussi au métier de musicien au sens le plus large, afin de donner aux étudiants des compétences qui les aideront à s'insérer dans la profession.

L'OFJ a notamment mis en place une formation à la médiation destinée à aider les jeunes musiciens à rendre la musique classique accessible aux publics les plus divers. Dans ce cadre, l'OFJ participe à la diffusion de la musique classique vers des publics dits « empêchés » en donnant des concerts de musique de chambre dans des lieux tels que maisons de retraite, hôpitaux, centre de soins palliatifs, prisons...

DE NOMBREUSES NOUVEAUTÉS EN 2017...

L'année 2017 marque pour l'OFJ le commencement de sa résidence en Région Hauts-de-France et l'arrivée de deux nouveaux directeurs musicaux : Fabien Gabel, pour l'orchestre symphonique et Rinaldo Alessandrini, pour l'orchestre baroque. Dans ce nouveau cadre, l'OFJ continue de développer sa formation au métier de musicien d'orchestre. Les musiciens sélectionnés cette année pour chacun des deux orchestres bénéficieront d'une formation riche et exigeante : orchestre, musique de chambre, interprétation « classique », formation à la médiation et ateliers divers (droit du musicien, gestion du trac...). Enfin, les musiciens des deux orchestres, symphonique et baroque, se produiront en tournée en France, en Europe, mais aussi dans la région, à la rencontre du public des Hauts-de-France en grandes et petites formations.

...ET DE BEAUX PROJETS EN 2018

En novembre 2017, l'OFJ ouvrira les inscriptions aux auditions de recrutement pour l'orchestre symphonique 2018 qui se dérouleront entre janvier et mars. Le répertoire abordé - 6^e symphonique de Tchaïkovski, La Mer de Debussy, 2^e concerto pour violon de Bartok - et les tournées, en Roumanie ou à la Philharmonie de Paris notamment, apporteront comme chaque année aux jeunes musiciens une expérience unique du métier de musicien d'orchestre.

L'Orchestre Français des Jeunes est subventionné par le Ministère de la Culture et de la Communication. Il est membre de la Fédération européenne des orchestres nationaux de jeunes (EFNYO) et de l'Association Française des Orchestres (AFO). Depuis 2017, l'Orchestre Français des Jeunes est en résidence en Région Hauts-de-France. •



Association Nationale des
Structures d'Enseignements et de
Pratiques Artistiques Associatives

2 autres formations :

• Coordination - Direction

(42h sur 10 mois)

LIEU : PARIS (75) ou
REGION NANTAISE (44)

• Bénévoles

(14h sur 1 mois)

LIEU : CARQUEFOU (44)

DEBUT : SEPTEMBRE /
OCTOBRE 2017

Formation Pédagogique de Niveau IV certifiée

(DFPM - Diplôme de Formation
Pédagogique de Professeur de
Musique)

Pour les enseignants en
école associative de musique
(en poste ou en recherche d'emploi)

DEBUT : SEPTEMBRE 2017
(91h sur 13 mois)

2 LIEUX :

- REGION NANTAISE (44)
- ST-SAUVES-D'AUVERGNE (63)

Inscription le plus rapidement possible

Plus de détails sur notre site Internet , rubrique « Nos actions »

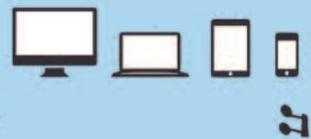
SIEGE SOCIAL	12, rue de l'Atlantique 44170 Carquefou
COURRIEL	ansep2a@gmail.com / jpc.musique@orange.fr
SITE	http://fsma.e-monsite.com
TÉL.	02 53 78 12 37 / 06 10 83 39 88

Lemoine Education



Bien
apprendre la
musique !

disponible sur :



CANOPÉE C'EST QUOI ? ENCORE UN TRUC ÉCOLOGIQUE ?

Non mais encore ...

Créé en 2011, ce nom nous est venu spontanément pour son assimilation avec la Canopée à savoir pour nous élever et aborder les questions d'enseignements et de pratiques artistiques au service de tous au delà des querelles partisans sous un angle civique et citoyen.

Si l'éducation artistique est régulièrement présentée comme une priorité aussi bien par le ministère de la Culture et de la Communication que par le ministère de l'Éducation nationale, tout ce qui touche aux pratiques, à l'éducation et aux enseignements artistiques est également une préoccupation permanente des collectivités territoriales tant au niveau communal que départemental et régional. Il en est également ainsi d'un certain nombre d'organismes dont l'essentiel du travail a trait à ces domaines dont les parents d'élèves concernés à double titre : nos enfants en sont les bénéficiaires et nous, parents, finançons par le bais des impôts ou des droits d'inscriptions.

C'est pourquoi plusieurs fédérations ont constitué, en 2011, le Collectif pour des Assises Nationales Ouvertes sur les Pratiques, l'Éducation et les Enseignements Artistiques (CANOPÉE).

Ce collectif a pour but de développer - aussi bien avec l'État et les Collectivités qu'avec les professionnels et les amateurs dans leur diversité et les personnes concernées - un champ de réflexions et de propositions pour construire ensemble des réponses adaptées aux enjeux des pratiques artistiques et culturelles dans notre société (musique, danse, théâtre, arts plastiques et visuels, arts du cirque, marionnette, etc.).

Après avoir réalisé plusieurs Assises nationales, Canopée a requalifié son nom en 2017 sous le vocable Collectif pour des Actes Nationaux Ouverts sur les Pratiques, l'Éducation et les Enseignements Artistiques.

DIFFÉRENTS THÈMES DE RÉFLEXION ABORDÉS ISSUS DES PRÉOCCUPATIONS DES FÉDÉRATIONS :

- Réflexions et propositions autour de l'enquête nationale sur les dispositifs départementaux d'éducation et de soutien aux arts vivants et aux arts plastiques,
- La poursuite de la réflexion sur l'évolution des conservatoires et de ses métiers,
- Quelles cultures professionnelles communes à construire et comment ?
- Quelles conditions pour une bonne coopération ?
- La capitalisation des ressources et des productions,
- L'échange de pratiques, la réflexion sur « qui a le droit de créer ? »,
- L'innovation dans les métiers artistiques,
- Les publics,
- Construire un argumentaire pour la poursuite des politiques culturelles locales,
- L'expérimentation et la recherche,
- Les droits culturels,
- La posture des élus et le rôle des fédérations d'élus,
- Le rôle de l'Éducation Nationale dans tout ça ?
- ...

MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

- Plate-forme interrégionale d'échange et de coopération pour le développement culturel,
- Fédération Arts vivants et Départements
- ARTEFACT, représenté par Nicolas Sidoroff ;
- Collectif Recherche Pédagogie Musicale (RPM)
- Fédération Nationale des Parents d'Élèves de Conservatoires (FNAPEC),
- Conservatoires de France (CDF)
- Confédération musicale de France, (CMF)
- Centres de formation des enseignants de la danse et de la musique (CEFEDM) Auvergne-Rhône-Alpes
- Fédération nationale des associations des musiciens intervenants (FNAMI),
- Conseil des CFMI (centre de formation de musiciens intervenants)
- Fédération nationale des écoles d'influence jazz et des musiques actuelles (FNEIJMA)
- Fédération nationale des Centres musicaux ruraux (CMR)

Le CANOPÉE est une association loi 1901 - sous statuts collégiaux, donc sans élu ni bureau et conseil d'administration - gérée par un comité de pilotage automatiquement composé de personnes physiques intervenant au nom des personnes morales adhérentes. Ces dernières sont dès lors toutes responsables de la structure. Il faut néanmoins un représentant pour porter les formalités administratives. Le tour de la CMF (confédération musicale de France) a été validé par l'Assemblée Générale du 31 mars 2015 en la personne de son directeur de l'action culturelle et pédagogique, Ludovic Laurent-Testoris et reconduit lors de l'AG 2017.

Le comité de pilotage essaie de se réunir une fois pas mois pour discuter des actualités dans chacune des fédérations et projeter les actions à réaliser pour faire avancer ses objectifs qui sont un accès pour le plus grand nombre sans contrainte sociale, géographique, sociétale, générationnelle, à la pratique, l'éducation et l'enseignement artistique.

CANOPÉE veut rester un outil qui s'inscrit sur le long terme et dans notre temps d'aujourd'hui. Cet outil permet de faire face aux difficultés majeures que rencontrent actuellement une grande majorité d'institutions, de collectivités et d'acteurs culturels sous couvert de restrictions budgétaires et notamment la progressive mais inquiétante remise en cause des politiques publiques autour des pratiques artistiques, l'individualisme et le renfermement sur soi. A l'heure où les mutations sociétales sont les plus importantes et les plus rapides, il nous semble primordial de continuer de défendre les valeurs qui ont fondé le CANOPÉE : l'échange, la bienveillance et le partage des expériences autour des pratiques artistiques. •

Marie-Claude Valette

Représentante FNAPEC au sein de CANOPÉE

ACTIONS RÉALISÉES :

Des assises nationales ouvertes qui ont permis de poser le sens politique et le cadre général de la démarche : oser les enseignements, l'éducation, les pratiques artistiques oui mais comment ? 8-9-10 décembre 2011 Brive

ASSISES DÉCLINÉES EN RÉGIONS

- Oser les pratiques, l'éducation et les enseignements artistiques - 10 septembre 2012 Saint-Dizier - 11 septembre 2012 Chaumont
- Comment l'enseignement supérieur dans le champ artistique peut-il participer à la transformation des rapports entre l'art et la société ? quelles relations entre réalités territoriales et enseignement supérieur ? Culture et éducation nationale : quelles priorités 8-9 octobre 2012 - Saint Etienne
- Entre mutations sociales et nouvelles approches territoriales : vers de nouveaux modes d'éducation, de pratiques et d'enseignements artistiques ? 18 octobre 2012 - Castelsarrasin
- Oser le lien et les interactions entre l'ensemble des pratiques artistiques, la création, les enseignements, l'éducation : oui, mais comment ? En quoi l'évolution des pratiques artistiques modifie-t-elle le fonctionnement et les projets des structures culturelles ainsi que leurs coopérations à l'échelon du territoire ? 22-23 octobre 2012 - Nantes

UN TEMPS FORT NATIONAL

- Oser le lien entre la création, la diffusion, les pratiques, l'éducation, les enseignements artistiques : oui mais comment ? Paris
- Forum Pratiques, éducation et enseignements artistiques : c'est quand le printemps ? aux Biennales internationales du Spectacle de Nantes 16 janvier 2012

RÉALISATIONS AU LONG COURS

- Enquête sur les dispositifs départementaux pour le développement des pratiques artistiques et du spectacle vivant, en partenariat avec l'Assemblée des Départements de France, la Fédération Arts Vivants et Départements et le ministère de la Culture et de la communication
- Une réflexion et une journée nationale « Art, culture et enseignement supérieur » le 6 novembre 2014 en partenariat avec Art + Université + culture
- Un travail de recherche expérimentale avec SPEAP (Sciences po, Expérimentation Arts et politique)
- Une journée de rencontre sur les parcours culturels et les nouveaux rythmes scolaires à Neufchâteau (88) en partenariat avec Vosges Arts Vivants.
- Une rencontre à Musicora sur les « Apprentissages artistiques : imaginons ensemble de nouvelles formes ! » en partenariat avec la FNAPEC
- Partenaire de la première Rencontre nationale des départements pour la culture sur le thème « L'accès des jeunes aux pratiques artistiques et culturelles, un défi pour le département » organisée par Arts vivants et Départements et Culture et Département 22-23 novembre 2016 -Paris
- Travaux sur l'évaluation et le projet pédagogique de l'élève en collaboration avec la CMF, les CMR et la FNAPEC
- Mise en place d'une cartographie des ACTEURS/USAGERS de l'organisation territoriale de l'enseignement, l'éducation et la pratique artistique disponible sur Internet
- Mobilisation lors de la fermeture programmée de l'ARIAM pour poursuivre au mieux les actions de formation et d'information de l'ARIAM IDF
- Etablissement d'une « Mutualisation ressources » en éducation musicale qui s'élargit aux enseignements et pratiques (actuellement en cours de réalisation).



L'Effeuille de l'Aube, journal de Canopéea édité aléatoirement en fonction des événements, déjà le n°12

CANOPÉEA ne reçoit aucune subvention. Ses revenus ne proviennent que des cotisations de ses membres et du temps consacré par les membres du comité de pilotage.

MUSIQUE ET HANDICAP, QUOI DE NEUF ?

Les 7^{èmes} rencontres du RNMH

La loi de 2005 qui s'était donnée 10 ans pour se mettre en pratique est entrée dans les mœurs et de nombreux conservatoires accueillent de plus en plus le monde du handicap. Cette accessibilité ne se conçoit plus seulement dans un accès pratique aux bâtiments mais aussi à l'enseignement de la pratique artistique. Ceci a donné naissance à de nouvelles pédagogies d'enseignement et à la création d'instruments plus adaptés ouvrant de nouvelles perspectives de création.



Cette année le RNMH (Réseau National de Musique et Handicap) a axé ses dernières Rencontres sur « *L'instrument artistique adapté aux personnes en situation de handicap* ». Deux écoles existent : une qui adapte les instruments classiques au handicap et une autre qui crée de nouveaux instruments praticables par tous. Ces différentes adaptations permettent une inclusion parfaite des personnes en situation de handicap dans le domaine de la création. Nous avons tenu à

retranscrire ici l'intervention du philosophe Bernard Sève, présent à ces rencontres, qui donne à réfléchir sur le regard que l'on porte sur le monde du handicap et des artistes.

Les actes seront disponibles en octobre 2017 sur le site Internet du RNMH.

Marie-Claude Valette, Présidente du RNMH

Intervention de Bernard Sève,
Professeur en esthétique et philosophie de l'art à l'Université de Lille,
lors des 7^{èmes} Rencontres nationales du RNMH – Saint Nazaire – 16 mars
2017 -

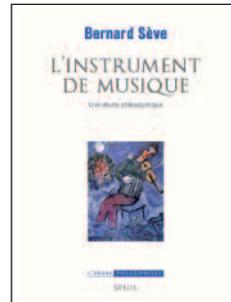
J'interviens ici à la demande amicale et insistante de Barberine Blaise. Je ne me sens en effet pas légitime pour parler du thème du handicap. Je travaille depuis longtemps sur la musique, et sur l'instrument de musique envisagé d'un point de vue philosophique. Mais je dois avouer que je n'ai jamais envisagé la question du handicap, et je n'en suis pas très fier.

J'ai interrogé des collègues philosophes ou musicologues travaillant également sur l'instrument de musique ; à une exception près (Jean Jeltsch, directeur du CFMI de Lille), ils m'ont avoué qu'ils n'avaient jamais envisagé la question du handicap dans leur travail sur la musique. Cela est d'autant plus étonnant que d'autres arts de performance (notamment la danse et le théâtre contemporains) réfléchissent à la question des corps en situation de handicap ou encore les corps des vieilles personnes. Il n'est pas rare de voir des personnes âgées, ou des personnes handicapées, dans les spectacles de théâtre ou de danse.

Je me suis donc interrogé sur ce qui m'apparaît aujourd'hui comme un véritable refoulement. Il me semble que le principe de ce refoulement, c'est l'importance que prend, dans la philosophie de la musique en tout cas, l'idée de virtuosité. Lorsqu'on pense au corps de l'instrumentiste, on pense spontanément au virtuose (Liszt ou Paganini, pour prendre des exemples dans la musique dite « classique »). Le corps virtuose, c'est le corps qui a, comme dit Jankélévitch, un « surplus » d'énergie ou d'agilité.

Penser la musique instrumentale sous la catégorie de la virtuosité, c'est inévitablement refouler la question du handicap.

Mon travail porte notamment sur le rapport entre le corps et l'instrument - l'instrument acoustique (celui qui fonctionne quand l'électricité est coupée) principalement. Je dirai simplement deux choses. (1) La musique est le seul art qui fabrique son matériau (le son) en fabriquant préalablement des machines (les instruments de musique) destinées à fabriquer ce matériau ; (2) le corps physique de l'instrument devient corps musical quand il est joué, de même que le corps organique de l'instrumentiste devient corps musicien quand il joue. Il y a donc comme une adaptation réciproque du corps de l'instrument et du corps de l'instrumentiste : c'est le fruit de l'apprentissage (voir Bernard Sève, *L'instrument de musique, une étude philosophique*, Seuil, 2013).



L'instrument n'est en principe qu'un moyen au service (1) du son et (2) de la musique. Mais il arrive que le rapport se renverse. Il y a des situations où la musique devient, pour ainsi dire, l'instrument de son instrument : c'est par exemple le cas des pièces de virtuosité (voici le virtuose annoncé !), qui sont destinées à mettre en valeur la compétence technique (et musicale) du musicien. On peut donner comme exemple beaucoup de pièces de piano de Liszt, ou les *Sequenze* du compositeur italien Luciano Berio. Le compositeur joue parfois aussi avec les limites du « faisable », du corps de l'instrumentiste (il prescrit des choses presque impossibles à jouer). Tout cela suppose un corps surpuissant, un corps dressé par le culte de la performance.

Car il y a une dimension sociale au « refoulement du handicap » dans la pensée de la musique. Le monde musical fonctionne beaucoup par concours, par compétition (un peu comme dans le sport). On constate depuis 40 ans une élévation considérable du niveau technique des pianistes par exemple (et c'est je crois la même chose pour d'autres instruments). L'idéologie de la virtuosité et de la compétition, c'est le cœur du refoulement de la question du handicap en musique.

La FNAPEC a adhéré dès le départ au RNMH et fait partie du conseil d'administration. Sur ce même thème, la FNAPEC, en collaboration avec le RNMH, a organisé une conférence dans le cadre du salon de MUSICORA.

« Toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté. ... loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées - 11 février 2005

Le monde musical est hyper-normé. La forte dimension technique des instruments de musique y est pour beaucoup (double dimension technique d'ailleurs : (1) techniques de fabrication de l'instrument, c'est la part du luthier et du facteur d'instruments ; (2) techniques de jeu, c'est la part de l'instrumentiste). **Il faut à mon avis une critique des normes. Il ne s'agit pas de récuser l'existence des normes (cela n'aurait aucun sens, et les normes sont indispensables à la vie biologique comme à la vie sociale), mais il faut critiquer l'idéologie qui transforme la norme en « normalité ».**

On peut se tourner ici vers un grand philosophe français, qui était à la fois philosophe et médecin, Georges Canguilhem (1904-1995). Il a consacré sa thèse de médecine à la question du normal et du pathologique ; je précise que ce qu'il appelle « pathologique » (sans aucune nuance péjorative) c'est la maladie (voir *Le Normal et le pathologique*, réédition PUF, 1966, notamment le chapitre IV « Maladie, guérison, santé » ; on peut lire aussi un article beaucoup plus court, qui s'appelle aussi « Le Normal et le pathologique », dans le recueil *La Connaissance de la vie*, Vrin, 1975, p. 155-169). Je ne vais pas résumer la pensée de Canguilhem, qui est dense et parfois difficile, mais donner les quelques idées centrales, qui peuvent éclairer notre question « handicap et instruments de musique ».

Pour Canguilhem, la norme vitale (biologique) exprime le « débat » entre le vivant et son milieu (pour l'homme, le milieu naturel, le milieu social et humain, etc.). Il y a donc une pluralité des normes. La maladie n'est pas la perte d'une norme, mais une « allure de la vie » réglée par des normes vitalemment inférieures ou dépréciées (c'est pourquoi, dit Canguilhem, il y a une médecine dans toutes les sociétés), mais qui ont leur logique. La vie malade n'est pas une vie diminuée, mais une vie dont les normes sont réorganisées (avec des possibilités en moins, mais aussi d'autres possibilités en plus). « L'homme n'est vraiment sain », écrit Canguilhem, « que lorsqu'il est capable de plusieurs normes, lorsqu'il est plus que normal ». « Être en bonne santé, c'est pouvoir tomber malade et s'en relever ». La santé est le pouvoir normatif de mettre en question les normes physiologiques usuelles. « La vie à l'état pathologique n'est pas absence de normes mais présence d'autres normes » ; et encore « La maladie est une expérience d'innovation positive du vivant ».

Je ne veux pas multiplier les citations. Ma question est plutôt de me demander si certaines de ces analyses peuvent être non pas appliquées, mais **transposées** aux questions posées par le handicap, et notamment aux questions des instruments de musique adaptés aux différents handicaps. Canguilhem explique qu'il y a deux pensées de la normativité : soit adapter les normes aux situations dites « pathologiques », soit inventer de nouvelles normes. Si on transposait cette distinction à notre question, cela donnerait : soit on adapte les instruments de musique existants aux situations de handicap, soit on invente des instruments de musiques nouveaux qui correspondent au besoin des personnes en situation de handicap. Les deux voies sont certainement légitimes, et tout dépend des cas concrets. Car à l'arrivée il y a des personnes concrètes et singulières, et les réponses à apporter sont elles-mêmes singulières.

Mais je conclus comme j'ai commencé : je suis très modeste dans mes réflexions, je ne suis pas compétent dans les questions du handicap, et je souhaite simplement lancer quelques idées dans nos réflexions communes



« Le Ministère est porteur de cette action et s'attache beaucoup à l'évolution des pratiques au plus grand nombre des publics. C'est sa politique et nous tenons à ce que ce soit assez ouvert pour que la culture aille vers les publics empêchés qui sont loin de la culture. »

Emma Bockor chargée des publics spécifiques au sein de la direction générale de la création artistique du ministère de la Culture et de la Communication, présente aux Rencontres de Saint Nazaire.

Bernard Sève nous a fait part de ses réflexions après les Rencontres et discussions qu'il a tenues avec les différents intervenants et participants.

Après l'intervention que je viens de résumer, j'ai eu d'assez nombreuses discussions avec différents intervenants ou avec des personnes assistant à ces journées. Cela m'amène à deux précisions :

1) Concernant les instruments pour personnes en situation de handicap, Guillaume Thomann (de Grenoble) m'a fait remarquer à très juste titre qu'il y avait une troisième possibilité entre les deux possibilités que j'évoquais (instruments adaptés, instruments inventés), ce sont les interfaces entre le corps du musicien handicapé et les instruments (Guillaume Thomann et Jacques Cordier ont présenté dans leur atelier les différents systèmes d'interface qu'ils ont mis au point et développés : systèmes mécaniques, électro-mécaniques, numériques et à la fois numériques et électro-mécaniques, mais je n'ai découvert tout cela qu'après mon intervention !).

2) Plusieurs personnes m'ont fait part de leur réserve à propos de ce que j'ai dit de la virtuosité. Ces personnes me disaient : « les musiciens handicapés avec qui je travaille sont eux aussi des virtuoses, ils font des choses qu'on n'aurait pas pensé qu'ils puissent faire ». À quoi je leur ai répondu, et il me paraît important de le consigner ici : « mais je suis tout à fait d'accord avec vous ! ». En fait, il y a deux concepts différents de la virtuosité. Il y a la virtuosité telle que l'entendent mes interlocuteurs, c'est-à-dire le fait, pour un individu, **de faire plus que ce que ses forces et ses capacités laisseraient attendre**. En ce sens évidemment une personne en situation de handicap peut être virtuose. Et il y a le concept ordinaire, social, idéologique, de la virtuosité, celui qui est employé par les organisateurs de concerts et le monde de la musique en général (et même les musicologues ou philosophes...) : le virtuose est celui qui arrive à faire sur son instruments (ou avec sa voix) des choses que même des musiciens professionnels très expérimentés n'arrivent pas à faire, **des choses qui semblent dépasser les possibilités humaines** (c'est pourquoi le musicien virtuose, à l'époque romantique, semble être semi-divin, ou un peu démoniaque...). — Les deux concepts sont légitimes, chacun dans son ordre. Il ne faut simplement pas les mélanger.

TOUT EN DOUCEUR, la musique mise à la portée des autistes

À la rentrée de septembre, le conservatoire accueillera ses premiers élèves autistes. Trois professeurs ont suivi un stage pour enseigner de façon adaptée piano, accordéon et percussions. Le fruit d'une volonté commune entre la Ville, le Rotary et une drôle de méthode baptisée Dolce.

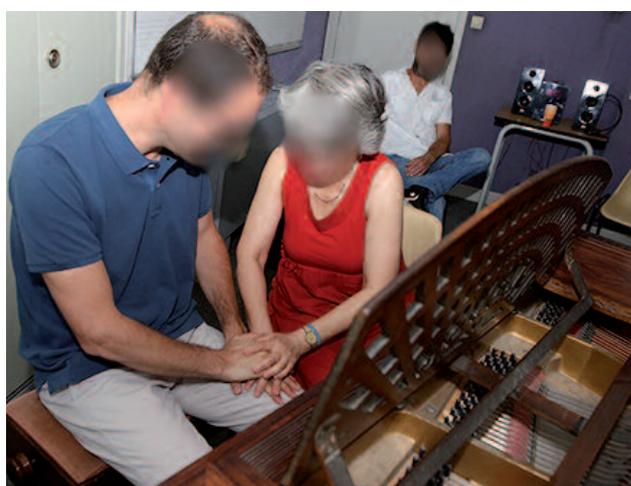
Une opération "Tarte aux Fraises" mise en place tout le mois de juin par le Rotary club de Brive en partenariat avec les boulangers-pâtisseries a permis de récolter des fonds pour financer la formation de 3 enseignants volontaires désireux d'acquiescer une pédagogie adaptée aux élèves porteurs de troubles du spectre autistique. La semaine dernière, Anne Wyns, professeur de piano, Frédéric Valy, d'accordéon et Antoine Mas de percussions se sont retrouvés pendant 5 jours au conservatoire pour s'initier à la **méthode Dolce**, un terme musical judicieusement employé et qui signifie "en douceur". Cette méthode a été mise au point par une femme tout aussi étonnante, Françoise Dorocq, qui a fondé l'association APTÉ (Autisme, piano et thérapie éducative) qui prône « la musique pour tous ». Professeur de piano depuis de très longues années, sa vie a, comme elle l'explique, "basculé" il y a 20 ans, le jour où l'une de ses élèves, maman adoptive d'une petite fille atteinte d'autisme, lui a demandé d'enseigner le piano à sa fille. "J'ai découvert ce handicap que je ne connaissais qu'à travers quelques lectures. J'ai vite compris que la pédagogie habituelle ne convenait pas." Françoise Dorocq fait des recherches à l'université, se plonge dans la psychologie pour en constater les limites, visite les hôpitaux, pour finir par aller se former un mois à Sheffield aux États-Unis, afin de mettre au point une méthode adaptée aux troubles psychiques. "Ça a été le déclic, une vraie passion." Depuis, elle n'a jamais cessé de se consacrer à cet engagement citoyen.

"Chaque enfant porteur d'autisme est capable d'avoir de très très grosses compétences. Il suffit pour la personne qui travaille avec lui de l'aider à les développer et à le faire émerger", assure-t-elle. "Ça demande une ouverture de cœur pour comprendre ce dont ils souffrent, trouver les clefs pour aller chercher, derrière les troubles apparents, toute leur richesse. Il y a un tel potentiel, c'est criminel de les laisser au bord de la route."

La méthode passe par un très grand respect de l'enfant. "Une personne porteuse d'autisme a un fonctionnement qui n'est pas le même que tout le monde. Il faut mettre en place une stratégie de pédagogie qui va lui permettre d'acquiescer des compétences cognitives. A partir de là, on devient pour eux intéressant et on peut rentrer en lien."

"Attention, ce n'est pas de la musicothérapie. Il s'agit d'enseignement", nuance la formatrice. Pas de solfège ou de métronome. La méthode s'émerge des fondamentaux pour s'appuyer sur ce qu'a envie de faire l'enfant, sur le jeu, le rire et la valorisation. Françoise Dorocq a d'ailleurs d'emblée prévenu ses stagiaires: "À partir de maintenant, oubliez tout ce que vous savez. Vous allez devenir autiste". Les 3 professeurs se montrent particulièrement attentifs.

Secondée par Snejina Wolff, une autre formatrice professeur de piano, Françoise Dorocq les met en situations de jeux de rôles, tenant tour à tour avec une belle justesse la place de l'enseignant comme celle de l'élève. "N'oubliez jamais que pour lui son corps n'existe pas et c'est une angoisse permanente", explique la formatrice. "C'est lui qui vous emmène là où il est capable d'aller." L'enseignant doit donc s'adapter



en permanence. "Une fois que c'est acquis, ils ont une mémoire colossale. Ils n'ont pas besoin de travailler tous les jours comme un autre élève."

Si la méthode Dolce a été conçue à partir du piano, elle est adaptable à tous les instruments et Françoise Dorocq a maintes fois constaté les bienfaits de cet enseignement musical: "On leur donne énormément de bonheur car on leur permet d'accéder à un moment d'harmonie. À travers la musique, ils retrouvent conscience de leur corps et peuvent avancer dans les acquis physiques et cognitifs." Et elle en est sûre: "ce sont des profs super". Pour Antoine Mas, la démarche est évidente: "C'est notre métier de nous adapter à chaque individu. J'ai déjà travaillé avec un autiste, ça m'aurait beaucoup aidé d'avoir cette méthode. J'ignorais leur capacité à apprendre." Anne Wyns y voit "une opportunité de sortir des enfants de leur isolement". Frédéric Valy va quant à lui ouvrir une nouvelle voie: "ça n'a jamais été fait pour l'accordéon".

En septembre, 4 élèves autistes suivront des cours individuels au conservatoire. "C'est très innovant. Très peu d'établissements musicaux prennent en compte le handicap", reconnaît Françoise Dorocq qui se félicite de la synergie entre le Rotary et la Ville, son conservatoire et ses services chargés du handicap et de la culture. "La mobilisation à Brive est exemplaire. Et j'espère que ce n'est qu'un début."

Pour en savoir plus, vous pouvez lire Autisme et musique que Françoise Dorocq cosigne chez L'Harmattan. •

Rédigé par Marie-Christine Malsoute, pour Brive Mag

POUR L'ACCÈS DE NOUVEAUX PUBLICS À L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE :

Repenser la solidarité sur les territoires.

Lors de ses dernières Journées Professionnelles d'Avignon¹, l'anPad² a proposé d'étudier la notion d'égalité sous deux aspects : l'accès facilité de publics divers aux formations en conservatoires et l'égalité entre les spécialités artistiques enseignées.

Les deux sujets paraissent a priori éloignés, le premier ayant un caractère social, le second portant sur le fonctionnement interne de l'institution ; en réalité, il est nécessaire de les traiter conjointement. Un déséquilibre de moyens entre les spécialités enseignées dans les conservatoires existe : par exemple, on ne trouve pas, en danse ni en théâtre, le statut de musicien intervenant qui permet de sensibiliser divers publics à la musique. Faut-il pour autant l'envisager pour toutes les spécialités ? N'y aurait-il pas d'autres possibilités de toucher de nouveaux publics par une meilleure concertation entre différents acteurs culturels d'un territoire ? Quel rôle pourrait y jouer le conservatoire en tant que service public ? Récemment, les écoles supérieures de théâtre se sont emparés du sujet de la diversité des publics en le traitant essentiellement sous l'axe de « l'égalité des chances ». Cela suffit-il pour penser la question des publics éloignés des arts de par leurs origines sociales et culturelles ? Nous proposons ici d'ouvrir le débat dans une perspective de rassemblement des énergies et des compétences au sein des établissements d'enseignement artistique et sur les territoires afin d'agir en faveur des publics dits éloignés.

L'ÉGALITÉ DES CHANCES : UN ENJEU D'ACTUALITÉ

La diversité est récemment devenue un sujet primordial pour des écoles supérieures de Théâtre. Des dispositifs de préparation aux concours d'entrée, avec parfois l'appel direct à des candidats qui auraient été l'objet d'une discrimination (1^{er} Acte³), se sont fondés sur le constat du manque de jeunes gens « issus de la diversité » sur les plateaux français. Lutter contre les discriminations dans l'accès aux études, c'est bien l'objectif premier de ce que l'on nomme « l'égalité des chances ». Mais au-delà de l'aspect social, il faut y voir aussi l'enjeu artistique et culturel. L'accueil de nouveaux publics (dans le sens où ceux-ci étaient sous-représentés), c'est avant tout de nouvelles possibilités artistiques : sujets, écritures, formes, processus de travail, modes de pensées portés justement par ces publics. Il faut désormais admettre que les changements de la société et accepter l'idée qu'il n'y a plus une culture dominante capable de donner un socle de références commun. Ce n'est pas renier une culture « classique » issue d'une histoire mais elle devra juste perdre son statut de référence absolue pour s'ouvrir à un nouveau dialogue et se faire, non plus la mère, mais la partenaire d'autres cultures.

LA SOLIDARITÉ SOCIALE : UN ENJEU D'AVENIR

L'intérêt des dispositifs « égalité des chances » est donc dans les effets artistiques et culturels qu'ils peuvent produire. Mais il y a aussi une limite à ne considérer l'accès de publics dits éloignés que sous l'angle de la lutte contre les discriminations. Le sociologue François Dubet⁴ distingue « l'égalité des chances », modèle de l'école française et de la méritocratie, de « l'égalité des places » qui travaille à donner à chacun les moyens de mener une existence digne (et digne d'intérêt) quelque soit son milieu social. Il souligne que le principe d'égalité des chances se fonde sur la

concurrence entre les individus et érige en modèle la réussite des très rares personnes issus des milieux les moins favorisés. Il pointe encore les risques à concevoir l'égalité à partir de la lutte contre les discriminations où chacun se définit en victime et où la seule prise en compte des intérêts de communautés pour obtenir la réparation d'injustices subies empêche de penser une solidarité élargie à l'ensemble de la société. Or le défi aujourd'hui ne serait-il pas de faire en sorte que des outils de service public comme les conservatoires, ancrés sur les territoires, et donc au plus près des populations dans leur diversité, puissent être chefs de file pour la création de laboratoires de la solidarité sociale dans l'accès aux arts et aux apprentissages artistiques ?

LA CRÉATION DE LABORATOIRES POUR L'ACCÈS AUX APPRENTISSAGES ARTISTIQUES

Les conservatoires doivent rester des institutions publiques avec des schémas nationaux d'orientation pédagogique garantissant à la fois une organisation des enseignements et un niveau d'exigence des apprentissages pour l'ensemble du territoire français. On ne peut pas faire porter à ces établissements toutes les missions de réparation d'injustices sociales dans l'accès aux arts. Cependant à l'échelle d'un territoire, le conservatoire à la fois service public capable d'inscrire une action sur le long terme et compétent dans la formation artistique initiale avec des artistes-pédagogues diplômés, pourrait proposer des laboratoires de travail sur le thème « des publics divers et des apprentissages artistiques ». Ces laboratoires réuniraient, selon une pertinence liée au territoire, des acteurs culturels et éducatifs aussi divers que les structures d'éducation populaire des quartiers, l'Éducation nationale, le milieu associatif (notamment amateur), les institutions publiques de production et de diffusion dans le domaine des arts vivants, des artistes et compagnies implantés ou en résidence... Ils auraient pour finalité d'inventer des dispositifs concertés d'accès aux arts et d'accompagnement spécifique des publics, à des degrés divers (de la sensibilisation aux cursus d'études). Pour cela, il faut que chacun de ces acteurs travaille à définir avec précision son champ de compétences et à sortir de ses idées reçues sur les autres structures. Si les conservatoires pouvaient assouplir leurs rigidités structurelles et mieux s'appuyer sur la capacité de création des artistes qui y enseignent (toutes disciplines confondues) pour initier de tels laboratoires de réflexion et d'action, ce serait alors un signe de fort en faveur de l'intérêt général. •

Eric Houguet,

metteur en scène, professeur d'Art dramatique, Président de l'anPad.

1 - *L'enjeu de l'égalité dans la formation de l'acteur, 14e édition des Journées d'Avignon de l'anPad, du 17 au 19 juillet 2017.*

2 - *L'Association Nationale des Professeurs d'Art Dramatique créée en 1986 et subventionnée par le Ministère de la Culture et de la Communication, fédère les artistes-enseignants diplômés du théâtre et a pour objet de promouvoir de l'enseignement public de l'art du théâtre sur l'ensemble du territoire.*

www.anpad.fr

3 - *1^{er} Acte est un dispositif mis en place par le Théâtre National de Strasbourg sous la direction de Stanislas Nordey et en collaboration en 2017 avec L'Odéon-Théâtre de l'Europe et le Festival d'Avignon. Il propose une formation professionnalisante à 15 jeunes qui auraient fait l'expérience d'une discrimination dans leurs parcours artistiques.*

4 - *Nous faisons ici référence à l'ouvrage Les places et les chances, repenser la justice sociale de François Dubet, La République des idées/Seuil, Paris, Février 2010.*

FORMATION MUSICALE : « ORALITÉ PRATIQUE »

Jouer à jouer

Evelyne Berthommé, enseignante au CRR de Limoges, nous parle de sa grande expérience de la Transmission Musicale auprès des élèves de Formation musicale.

Evelyne Berthommé, vous êtes enseignante au CRR de Limoges et les cours de Formation Musicale que vous dispensez aux élèves portent l'intitulé « Oralité Pratique ». Qu'entendez-vous par là ?

Je résumerais en quatre points. Tout d'abord, c'est une approche concrète de la musique : faire de la musique pour l'apprendre, en portant beaucoup d'attention au rythme corporel. Une grande variété de savoir-faire sont expérimentés et approfondis essentiellement à partir de comptines, de jeux, de danses du répertoire traditionnel, mais pas uniquement : les enfants pratiquent avant de lire la partition, dans l'élan des méthodes dites "actives" de C. Orff¹ et J. Dalcroze². Prenons une chanson, par exemple : on la chante, évidemment, mais elle sera également jouée au xylophone ou au carillon, dansée, frappée, abordée sans, puis avec accompagnement... Ensuite, c'est un cours scindé en deux brèves séances d'une heure : entre apprentissage et imprégnation, comme on fait appel aux mémoires sensorielle et émotionnelle des enfants, grâce à un temps plus court mais bihebdomadaire, la mémorisation et la maîtrise peuvent déjà se faire en classe. Par ailleurs, c'est un suivi sur les quatre années du cycle 1, ce qui facilite la tâche pour les enfants, à plus d'un titre. Enfin, c'est une audition de fin d'année qui réunit toutes mes classes, car il est indispensable de présenter ce que nous avons appris : l'audition est à la fois l'objectif et le moyen pour soutenir motivation, implication et dépassement de tous, moi y compris !

Qu'est-ce qui vous a amenée à enseigner de cette façon, avec cette démarche que vous avez mise au point au cours de votre carrière ?

En regardant les tout jeunes enfants jouer librement, en remarquant la fluidité de leurs gestes, mais aussi leurs expressions, leur attention et leur plaisir à faire et refaire, à observer, à imiter, à partager. J'ai toujours été frappée par leur spontanéité pour la musique et par leur facilité à chanter, à frapper, à bouger, à danser, etc. Comment arriver à ne pas perdre ce bonheur ? Il m'a paru peu à peu évident que je devais m'appuyer sur ces multiples formes de jeu dans ma démarche d'enseignante, pour en faire le support concret des différentes composantes de la musique³. J'ai donc recherché les formations et stages qui pouvaient aller dans ce sens : méthodes "actives", danse collective Renaissance et danse traditionnelle (France, Bulgarie, Roumanie, Grèce, etc.). Parallèlement, comme flûtiste, je me suis intéressée à la pédagogie instrumentale de groupe, à la musique



« *Même malhabiles, les enfants, en primaire, boudent rarement leur plaisir de bouger, de frapper, de danser, de s'exprimer corporellement, de jouer sur les xylophones et les carillons.* »

de chambre et à la musique d'ensemble. Tout cela a façonné ma façon d'imaginer la transmission musicale depuis mes débuts : je l'ai nommé « Oralité Pratique », il y a presque vingt ans maintenant.

La question peut paraître simpliste mais, justement, que signifie : « apprendre » en musique ?

C'est un questionnement de chaque cours : de quoi un élève a-t-il envie, de quoi un élève a-t-il besoin pour se construire en musique ? Un enfant qui vient apprendre la musique imagine qu'il va faire, agir, parce qu'il a vu chanter, jouer, danser... Il a besoin de vivre la musique dès le premier cours, et ce, dans une ambiance où il est en confiance. Lui faire sentir que le cours le rend plus vivant, plus heureux : voilà pour moi la priorité. Pour certains enfants il y a juste à offrir un chant, une danse, mais d'autres – la majorité – ont besoin qu'on les aide à trouver leur énergie profonde ou leur voix, à sentir le rythme, à canaliser leur attention, à se soucier de la précision, à construire la compréhension, mais aussi et encore à dépasser leur timidité, leur peur, leur maladresse, leur lenteur... Il me paraît fondamental de prendre le temps d'aller chercher cet élan vital chez tous, par le jeu.

Vous parlez là des très jeunes enfants ?

Effectivement, le passage de l'"Eveil Musical" à la "Formation Musicale"



est une articulation délicate, un peu comme le passage de la maternelle au CP. Conserver l'esprit du jeu – légèreté et sérieux, comme le définit si bien Arno Stern dans ses écrits⁴ –, rester dans la vie malgré les difficultés techniques à acquérir, voilà le challenge auquel est confronté l'enseignant dans sa pédagogie, particulièrement la première année, mais également pendant tout le cycle 1, et évidemment aussi bien au-delà...

Quand vous parlez de "l'esprit du jeu", j'entends évidemment aussitôt le mot « jeu » : est-ce que la musique s'apprend uniquement par le jeu ? Est-ce qu'elle ne serait qu'un jeu ? Est-ce qu'elle n'exige pas une technique très difficile à maîtriser, et donc du travail ?

Toute la difficulté est là : comment faire s'entrecroiser et s'harmoniser le jeu et le sérieux, l'erreur et le progrès, la difficulté et la persévérance, la confiance en soi et la timidité, l'initiative et la crainte de se tromper, en un mot la joie et le travail ? A. Voirpy, directeur de notre conservatoire, a écrit un jour que « plaisir rime avec effort ». C'est exactement cela. Est-ce qu'il faut vraiment opposer jeu et travail ? Notre rôle n'est-il pas de guider, « d'apprendre à apprendre », de doser la progression des difficultés, d'accompagner les enfants à se construire en musique ? Comment les aider à soutenir leur engagement de qualité, de régularité, d'intériorité ? Comment leur montrer que s'entraîner et s'améliorer est un plaisir, que le chemin est joyeux ? Bien souvent les élèves voudraient jouer, vite, sans trop se questionner sur ce qu'ils font. En même temps, il faut toujours tenir compte de la difficulté bien réelle et extrêmement importante de s'entraîner, seul, à la maison, tout comme, je crois, il ne faut jamais négliger, chez les parents, l'importance de leur rôle et de leur implication : leur juste présence manifeste leur intérêt et la compréhension qu'ils ont de l'investissement nécessaire. Cela porte leur enfant. C'est fondamental.

Par ailleurs, on ne peut pas oublier que, sur un parcours d'apprentissage musical de dix années environ, divisées en trois cycles, les objectifs, les attentes évoluent beaucoup. Bien évidemment, je tiens compte de l'âge de mes élèves. A mesure qu'ils grandissent et progressent, il s'agit également de parler ensemble de notre pratique : cela fait partie des étapes de la formation, mais l'engagement corporel au service de la musicalité est une constante de ma démarche, même lorsque l'on en est arrivé à l'analyse complexe d'une partition.

Oui, mais comment vous y prenez-vous concrètement ?

Pour revenir à la première année, si importante, je pense que l'objectif est d'installer les fondamentaux corporellement, en lien progressif avec une prise de conscience et un vocabulaire précis ; puis, quand la maîtrise orale est suffisamment installée, vient le temps de la notation. Chez les enfants qui débutent, dissocier l'apprentissage oral de celui de l'écrit leur permet une meilleure appropriation à la fois des compétences à l'oral, de la compréhension des éléments musicaux et de la notation musicale. A. Pendleton l'a bien souligné en nommant un manuel : *Du son au signe*. Ecoutez Chantez Jouez Dansez Lisez⁵. L'autoévaluation guidée que j'aime conduire avec eux construit leur écoute et leur esprit d'analyse auditive tout en stimulant leur initiative pour plus d'autonomie à la maison. Faire, entendre et comprendre, imaginer, créer, improviser sont un plaisir égal. Rien n'est abstrait : un mouvement conjoint, ça se joue et se chante ; une tonique, ça s'entend et se joue ; « la théorie » découle de l'analyse auditive et se justifie ainsi : « comment c'est fait, comment ça marche », disait Cl. H. Joubert.

Vous parlez comme si tout cela allait de soi. Ne rencontrez-vous jamais d'enfants rétifs ou simplement mal à l'aise ?

Même malhabiles, les enfants, en primaire, boude rarement leur plaisir de bouger, de frapper, de danser, de s'exprimer corporellement, de jouer sur les xylophones et les carillons. Cependant, dans chaque groupe, il y en a toujours quelques uns qui ont un peu de mal à se centrer (savoir de quel pied on part, de quel côté... sur quel pied on danse !), à contrôler leurs gestes (tempo, précision rythmique), à anticiper (placer la baguette au dessus de la bonne lame), à être prêts au bon moment (après une introduction, dans un jeu en alternance), à se souvenir d'une forme... Il est donc d'autant plus important de prendre le temps d'acquérir toutes ces compétences si libératrices et indispensables pour une expression vivante. La plupart du temps, c'est au niveau de la capacité de l'enfant à percevoir ou ressentir le rythme que l'on rencontre le premier écueil. C'est à ce moment-là, précisément, qu'il ne faut pas manquer les étapes. Les exercices rythmiques à partir du corps font sens, doublement, puisque c'est le propre du jeu musical, instrumental et vocal. Le but est de libérer les tensions physiques et de faire acquérir aux enfants une habileté expressive en lien avec l'écoute. Mais il faut aussi former l'oreille de toutes les manières possibles et, en même temps, découvrir la diversité musicale : le répertoire des musiques traditionnelles et les chants "venus d'ailleurs"

offrent quantité de jeux dansés et de danses pour expérimenter la maîtrise du tempo, le rythme, la mesure, la structure, la latéralité, les appuis du corps, le déplacement dans l'espace, la qualité du geste, de l'ensemble... L'enfant s'implique à son rythme, dès lors qu'il est soutenu et encouragé.

Je voudrais souligner l'importance des xylophones : tous les enfants aiment en jouer, alors que, parfois, il est plus difficile de chanter, pour certains, ou de danser, pour d'autres. C'est un précieux soutien de la concentration par un geste concret, qui relie visuel et écoute, posture⁶ et précision du geste, mémoire auditive et gestuelle, avec accompagnement du piano et de leurs instruments dès que possible. C'est aussi un

premier geste instrumental assez facile, qui amorce le lien avec l'instrument. Enfin le clavier permet de visualiser les sons : il est une aide précieuse pour apprendre à écouter. Les enfants sont plus à l'aise pour s'évaluer eux-mêmes mais aussi pour s'évaluer les uns les autres, et font déjà de la musique d'ensemble : ils repèrent mieux la précision des rythmes, une erreur de note, une maladresse de la baguette dans les intervalles disjoints, les nuances, la qualité du son. Cela demande, évidemment, de la part de tous une disponibilité dans l'instant, un engagement personnel soutenu pour être ensemble.

Ces séances sont très riches et très denses : comment faites-vous pour maintenir leur attention et leur concentration ? Comment réussissez-vous à "tout faire tenir ensemble" ?

Il importe de diversifier les approches sans jamais segmenter la musique, ce que les anciens appelaient la « variation dans la répétition », et de doser les nouveautés à chaque séance. C'est une grande histoire à raconter. Il faut faire preuve d'imagination pour que l'histoire prenne forme, mais l'immense richesse des répertoires nous y aide ! Comme je l'ai dit un peu plus haut, à partir d'un même morceau, on fait plusieurs choses alternativement et jamais dans le même ordre : selon que l'on porte davantage l'attention sur l'oreille, sur le rythme, sur la structure, voire sur les difficultés d'un enfant, on s'intéresse un peu plus à la mélodie, à la polyrythmie, on travaille l'accompagnement et l'écoute, tout en sollicitant en permanence commentaires, remarques, questions...

« Il ne faut jamais négliger, chez les parents, l'importance de leur rôle et de leur implication : leur juste présence manifeste leur intérêt et la compréhension qu'ils ont de l'investissement nécessaire. Cela porte leur enfant. C'est fondamental. »

Je vous parlais de la variation et de la nouveauté, essentielles dans chaque cours. Mais il faut aussi, bien entendu, que le temps d'apprentissage avec l'enseignant soit adapté, à la fois à la capacité d'attention des enfants⁷ et à la didactique de la musique. Comme je le disais, un cours structuré en deux courtes séances hebdomadaires, permet de nourrir la mémoire des enfants et d'optimiser leurs progrès. A mon sens, c'est un cadre formel très probant. Quand on se voit deux fois par semaine, les apprentissages en cours se fixent trois fois plus rapidement et les révisions à la maison sont bien plus faciles, surtout pour les enfants sans parents musiciens. Enfin, il y a l'objectif de l'audition annuelle, une fête où se croisent les projets pédagogiques et artistiques élaborés avec différents professeurs d'instrument et de danse. Les enfants peuvent mesurer le chemin parcouru, et donc, aussi, mieux participer à leur propre évolution ; les liens et les repères se font d'eux mêmes.

Et par la suite, quand les enfants grandissent, comment le cours évolue-t-il ?

Il me paraît essentiel d'avoir toujours en tête le court, le moyen et le long terme à la fois sur une année mais aussi sur le cycle entier, et même sur l'ensemble de la formation de l'élève. Avec le suivi sur les quatre années du premier cycle, il est possible d'assurer une cohérence dans la manière d'aborder les choses⁸ : par exemple, pour installer l'écoute et la compréhension de la tonalité, je fais le détour par la modalité très présente dans les folklores. Cela demande du temps. Cela permet aussi de mener une démarche qui dépasse le cadre de l'année scolaire, pour être davantage dans l'esprit du cycle – ce qui est bien moins évident pour un cours collectif que pour un cours individuel –, et d'établir des passerelles pour les enfants rapides qui peuvent sauter une classe tout en préservant le suivi pédagogique. C'est aussi le besoin d'une continuité affective, qui participe à la motivation des élèves et donne du sens : construire sa classe au même titre qu'une classe d'instrument. Il y va de la relation entre les enfants et le professeur, mais aussi entre les enfants eux-mêmes.

Pour les deux autres cycles, gardez-vous la même démarche ?

Oui, ma démarche reste à peu près semblable pour tous les cycles – même avec les adultes –, en lien avec la musique étudiée plus longue, plus variée, plus difficile. A chaque niveau, il reste fondamental d'apprendre à mieux bouger pour un meilleur rendu du phrasé musical souhaité. Pour le travail de l'oreille – la dictée –, nous poursuivons longtemps avec le clavier des carillons car bien souvent c'est l'écoute, plus que l'écriture, qui demande un approfondissement : perception des intervalles et compréhension des altérations, des accords, etc. Les liens à l'écrit sont affinés, mais toujours expliqués à partir de l'écoute, de la partition ou du jeu instrumental. Les lectures sonnent ! A l'inverse, à partir d'un certain stade, le symbole écrit aide également à l'écoute, à la compréhension musicale, au jeu. Commencent alors les allers et retours incontournables entre l'oreille et la notation, l'oral et l'écrit, une analyse

plus subtile, « l'espace laissé libre par les limites de l'écrit », dirait Ph. Manoury⁹. Si, dès les débuts, on a suivi le chemin de l'énergie et de l'expression, si l'on a fait éprouver l'importance de la posture, si l'on a créé des habitudes, alors les élèves sont davantage dans cet état d'esprit d'action et d'engagement : ils sont à même de jouer et d'interpréter mais aussi de donner un avis, de faire des remarques, de poser des questions. Et je remarque que les nouveaux s'intègrent plutôt facilement, portés par l'élan du groupe.

Pour finir, je dirais que, quel que soit l'âge et le niveau, l'important est de transmettre l'enthousiasme, l'énergie en lien avec le phrasé, et la compréhension musicale orale et écrite, de donner les moyens pour que pensée et corps soient un seul et même geste de musicalité et d'expression, dès les premiers pas. Du global au particulier, des gestes musicaux aisés aux plus élaborés, des compétences élémentaires variées dans tous les domaines musicaux avant une haute technicité spécifique, aider à ressentir et à acquérir la fluidité pour s'exprimer par le rythme, le chant, la danse, et le jeu proprement dit, voilà ce que cherche à apporter l'Oralité Pratique. •

Laurence Pradelle, laurence.pradelle@free.fr

11 Association ORFF, Cahiers de pédagogie musicale, N° 11-12, 1988 : « La pédagogie de Carl Orff s'inscrit dans le courant des recherches psychopédagogiques du début du XX^e siècle, avec M. Montessori, O. Decroly, H. Wallon, C. Freinet, J. Piaget, etc., qui prônent une éducation active centrée sur le développement et la croissance de l'enfant et non sur son seul savoir » (Anne-Marie Grosser).

21 <http://www.dalcroze.ch/> : « Une pédagogie active et musicale fondée sur le mouvement corporel. L'élève (enfant ou professionnel) est amené à ressentir ce qu'il entend grâce à l'interprétation corporelle des sons et des rythmes. La stimulation de sa motricité globale lui permet de vivre son corps comme premier instrument de musique, celui par lequel la musicalité est ressentie et transmise »

31 Voir Benoit Lesage, Jalons pour une pratique psychocorporelle, p. 26 ères, Toulouse, 2012 : « Ce que nous disent donc des neurologues qui se penchent sur la conscience et intègrent l'émotion dans leur théorisation, c'est que la part du corps est essentielle, tant dans la formation même du psychisme que dans le fonctionnement quotidien, lequel mêle émotions, affects et cognition ».

41 Arno Stern, Les enfants du Closlieu, Hommes & Groupes, 1989 ; Le jeu de peindre, Acte Sud, 2011 ; L'Âge d'or de l'expression, Desclée De Brouwer, 2014.

51 Aline Pendleton, Du son au signe, Editions Choudens, 1976.

61 Au sens où l'entend M. Feldenkrais, La puissance du moi, Robert Laffont, 1990, p. 80 : « Avoir une bonne posture signifie utiliser toute l'énergie qui est en nous sans s'encombrer de gestes inutiles ».

71 Selon les recommandations de nombreux pédopsychiatres, dont Boris Cyrulnik, pour citer l'un des plus connus.

81 Pasi Sahlberg <https://www.youtube.com/watch?v=WeMM-hL0KFY#t=462.25127> : « Primary school students often stay with the same teacher for several years, making learning patterns easier to understand »

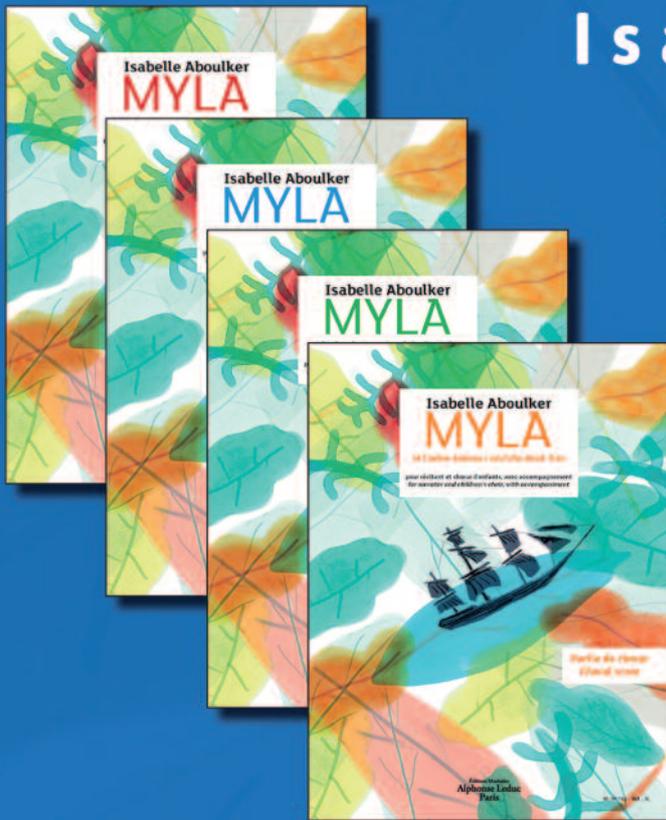
91 <http://www.college-de-france.fr/site/philippe-manoury/inaugural-lecture-2017-01-26-18h00.htm>



Expérience parent

Mon fils, en 1^{ère} ES dans un lycée parisien privé sous contrat, pratique la musique depuis plusieurs années dans un conservatoire municipal d'arrondissement. Il s'investit de plus en plus et son professeur de percussions ainsi que sa chef de chœur lui conseillent de passer le concours du CRR de Paris. Sa motivation étant forte, je visite le site du CRR et suis la procédure d'inscription en percussions classiques et en filière voix. Il est précisé que le CRR travaille avec des lycées publics partenaires et nous comprenons donc que, s'il a la chance d'être admis, il lui faudra changer de lycée. Je me connecte par conséquent peu après sur le site du rectorat de Paris afin de comprendre la procédure d'inscription en terminale dans ces établissements partenaires. Qu'elle n'a pas été ma surprise de découvrir que seules les filières L et S du baccalauréat général permettent la scolarité en double cursus ! Je prends alors rapidement rendez-vous avec la directrice de son lycée afin de trouver une solution au cas où il serait reçu. N'étant pas assez littéraire pour envisager une terminale L, il ne reste qu'une possibilité : redoubler sa classe de 1^{ère} en filière S. Je suis les conseils de sa directrice et remplis donc les documents demandés par le rectorat en ce sens. Quand le 9 juin, mon fils apprend qu'il est admis au Département Supérieur pour Jeunes Chanteurs du CRR, il me confirme qu'il est prêt à redoubler sa 1^{ère} pour suivre cette formation musicale. Tout a fonctionné puisqu'il sera effectivement en 1^{ère} S au lycée Racine à la rentrée. Néanmoins, par manque de connaissances sur le fonctionnement de ces filières à double-cursus, il doit refaire une première et repasser son baccalauréat de français !

Parents attention ! préparer l'entrée de son enfant dans un C.R.R. ne peut pas se faire au dernier moment, il faut bien choisir les filières scolaires dès la fin de la classe de seconde et s'informer.



Isabelle Aboulker MYLA et l'Arbre-Bateau

Commandé par l'Académie Musicale de Villecroze dans le cadre du projet « 3 compositeurs écrivent pour l'école », Myla et l'Arbre-Bateau se présente comme un conte musical pour récitant, chœur d'enfants et accompagnement instrumental qui peut donner matière à une passionnante expérience pédagogique : des enfants entre cinq et huit ans y sont invités à faire leur première expérience de l'art lyrique et du chant choral.

Avec la délicatesse et l'extrême sensibilité dont elle a le secret, Isabelle Aboulker raconte l'histoire d'une petite fille qui fait face à la disparition d'un être qu'elle chérit entre tous : son grand-père. Écrit pour chœur à l'unisson, ce conte déploie de ravissantes mélodies sur un accompagnement instrumental nimbé tour à tour de douce mélancolie et d'humour léger – un art qui parle simplement à cœur ouvert.

AL30732 – Version pour Piano
AL30733 – Version pour trio (Clarinete Sib, Violoncelle et Piano)
AL30734 – Version pour 13 instruments
AL30743 – Partie de Chœur

Alphonse Leduc

Part of the Music Sales Group
10, rue de la Grange Batelière 75009 – Paris – FRANCE

**ALPHONSE
LEDUC**
ÉDITIONS MUSICALES

www.musicsales.com
Tél : 01 53 24 64 64

The Music Sales Group 

QU'EST CE QUE L'ÉVEIL MUSICAL ?

*Une idée reçue et très fréquente chez les parents de jeunes enfants
(moins de 6 ans)*

« Faire de la musique » est synonyme de « jouer d'un instrument ». Tant que leur enfant n'a pas entre ses mains un violon, un piano, une flûte ou tout autre objet appelé « instrument », il ne joue pas véritablement de musique. C'est méconnaître les qualités et les aptitudes à développer chez l'enfant d'âge préscolaire.

LANGAGE ET MUSIQUE : UNE MÊME APPROCHE

Prenons le parallèle avec le développement du langage. Dès la naissance, on parle au bébé. On ne s'entend pas à ce qu'il réponde, du moins pas en parlant. Il va tout d'abord babiller, viennent ensuite les premiers sons articulés, les mots et les phrases. A 3 ans, il a acquis une maîtrise du langage impressionnante. Mais cette maîtrise s'est développée en fonction de ses capacités physiologiques (développement de l'appareil phonatoire, interaction langue-palais-respiration...) et intellectuelles. On retrouve les mêmes étapes dans le développement du langage musical, et surtout les mêmes possibilités de compréhension et d'expression. Le jeune enfant est apte à pratiquer la musique. Il a en lui toutes les potentialités nécessaires. L'important est de mettre en œuvre une pédagogie et des outils adaptés à ses attentes, à sa morphologie et à ses capacités psychomotrices. C'est l'objectif de l'éveil musical.

DEUX MAÎTRES MOTS : ACTIF ET LUDIQUE

Les méthodes d'éveil sont dites actives. Elles ne visent pas à faire intégrer des notions théoriques. Au contraire, elles cherchent à faire vivre la musique par la voix et le corps. Il ne s'agit donc pas d'inscrire l'enfant dans une démarche d'apprentissage au sens strict mais bien de favoriser une mise en situation susceptible de favoriser ses premières expériences sonores et musicales : pas de théorie, de la pratique !

Pour atteindre cet objectif, elles doivent utiliser un moteur permettant de faire adhérer l'enfant à l'activité qui lui est proposée. Il faut générer chez lui du plaisir et de l'enthousiasme. Pour cela elles doivent divertir ! Il faut éveiller sans lasser afin d'obtenir de l'enfant son adhésion complète, condition liminaire à son épanouissement. Sans ce préalable, la mission pédagogique échoue à la base. Bien sûr il n'est pas question de transformer un atelier d'éveil musical en cours de récréation. Il doit y avoir derrière cet aspect ludique un cadre pédagogique bien pensé, structuré mais pas figé de manière à laisser une part de créativité et de réactivité.

UNE PRATIQUE COLLECTIVE ADAPTÉE À CHAQUE ENFANT

Autre élément moteur important : la dynamique liée au groupe. Elle permet d'entraîner chaque enfant sans contraintes et sans se heurter à ses inhibitions. Cette énergie liée au groupe est exploitée par le professeur dans le respect individuel de chaque enfant.

Il faut également tenir compte de l'âge précis des enfants dans l'élaboration d'un programme, en accord avec le développement psychologique et physique lié à chaque tranche d'âge. Bien mené, un



éveil musical va aider l'enfant dans l'acquisition de son schéma corporel, dans le développement de sa latéralité et de sa structuration spatio-temporelle. L'enfant va acquérir la maîtrise de son geste et donc des sons qu'il est capable de produire. Il va éduquer son oreille, son sens rythmique, sa compréhension musicale.

FAIRE, ÉCOUTER, CRÉER

Un atelier d'éveil musical est multiforme. Il regroupe des activités vocales, corporelles, instrumentales et d'écoutes. Le chant y tient une place privilégiée tout d'abord en terme de communication et d'échange, ensuite parce qu'il sous-tend toutes les fonctions du « langage musical » : articulation, intonation, nuances, dynamique, rythme, hauteur, timbres... Le corps et le mouvement sont à la source de tout son produit, exception faite de la musique assistée par ordinateur. A un certain son correspond un certain geste, et vice versa. L'enfant va apprendre progressivement à maîtriser son corps. Il va développer ses capacités motrices et de coordination, il va affiner son « geste musical » condition essentielle à toute activité instrumentale. Le monde du son est accessible grâce à l'audition, l'éveil musical permet à l'enfant de les recueillir, les analyser, les interpréter et les classer.

Tout simplement, il lui apprend à écouter.

Un programme d'éveil musical bien conçu doit donc proposer des exercices diversifiés équilibrant les différents domaines suivants :

- le chant et l'utilisation instrumentale de la voix ;
- les écoutes de sons, d'instruments, d'œuvres et de styles variés ;
- les activités corporelles (bouger avec la musique) ;
- les activités rythmiques (concentration et amélioration du contrôle moteur) ;
- les activités instrumentales (réalisation de séquences motrices fines) ;
- la reconnaissance et l'utilisation de codes et symboles (pour transmettre et reproduire) ;

L'ÉVEIL MUSICAL : UNE PRATIQUE À PART ENTIÈRE

Si un des objectifs de l'éveil musical est de préparer l'enfant à la pratique future d'un instrument, il n'est pas le seul ni le plus important. Il faut en effet souligner les résultats édifiants que mettent en évidence de nombreuses études faites, de par le monde, en matière d'économie de l'éducation artistique et qui objectivent ce que nombre de pédagogues et de parents constataient empiriquement. L'activité musicale sollicite des zones très étendues du cerveau, situées dans les deux hémisphères (L.Parsons, universitaire San Antonio au Texas). Cette coopération des deux hémisphères cérébraux provoque un développement important des facultés cognitives, motrices et sociales des enfants (et des adultes) ce qui a une incidence importante sur les résultats scolaires auxquels les parents attachent une importance légitime.

Pour finir, n'oublions pas que nous avons également tout intérêt à développer, enrichir la variété et la subtilité de nos réactions émotionnelles puisqu'elles ont une incidence forte sur l'ensemble de nos processus de raisonnement. L'activité musicale se trouve en parfaite adéquation avec cette réalité. •

Sylvain DARRASSE professeur à l'Institut de Culture Musicale

LES AMIS DE LA MUSIQUE DE VAISON LA ROMAINE ET LA FNAPEC :

Une belle aventure et une rencontre féconde.

Les Amis de la musique ont une longue histoire : 27 ans d'existence, 6 concerts organisés chaque année à Vaison, hors saison touristique, un partenariat solide avec les associations locales, une activité qui fait vivre toute l'année la musique en pays voconce et dans les Baronnies.

Le souci de l'association dès sa fondation a été de soutenir les jeunes musiciens, de leur permettre de se faire connaître et de faire découvrir à un public attentif les talents de demain.



Quatuor Eclisses

Le partenariat avec la FNAPEC a été une occasion exceptionnelle d'atteindre ces objectifs. Année après année, nous avons soutenu - trop-modestement mais fidèlement la FNAPEC, nous avons participé, oreilles grandes ouvertes à son concours annuel et nous avons trouvé un vivier inépuisable de jeunes musiciens qui ont fait ensuite une carrière éblouissante et qui eux aussi, année après année, restent fidèles à notre association et reviennent régulièrement avec une générosité exceptionnelle, en trouvant le temps, malgré leur calendrier chargé de rendez-vous internationaux et de concerts donnés dans le monde entier, de faire étape à Vaison.

Le concours de la FNAPEC est pour nous chaque année un temps fort de notre vie musicale. Quel plaisir pour nous d'écouter ces jeunes musiciens, de 18, 20 ou 25 ans !

Quel émerveillement devant leur technique déjà très sûre, et qui représente un long travail, leur maturité surprenante vu leur âge : ils habitent déjà les œuvres ; et leur fougue, leur élan, leur dynamisme ! Quelle promesse d'avenir !

Et puis à la sortie des épreuves, sur un bout de trottoir ou un coin de table, dans la précipitation et le stress car les choix du jury ne sont pas encore connus, nous allons les voir pour les remercier du plaisir qu'ils nous ont donné, pour les inviter à Vaison à venir jouer pour nous, nous, heureux qu'ils acceptent immédiatement, eux, surpris d'être si rapidement invités !

Et quand la proclamation des résultats a lieu, quelle émotion pour eux et pour nous ! Nos oreilles ne s'étaient pas trompées et le plus souvent nos choix rejoignent ceux du jury.

Ensuite les lauréats vont aller de succès en succès ; ils décrochent des prix fabuleux, leur carrière s'envole et nous suivons de loin, émerveillés, la trajectoire de jeunes musiciens qui confirment les espoirs que nous avons mis en eux .

Par leur travail acharné, leur talent, leur énergie, ils tiennent toutes les promesses et les espoirs qu'ils avaient fait naître le jour du concours.

Pour finir une jolie histoire arrivée cette année : tout à la fin du concours nous voyons arriver deux frêles jeunes filles, une violoncelliste et une pianiste. Enthousiasmés par leur jeu, nous les invitons à venir donner un concert à Vaison. Quelques instants après, elles obtiennent le premier prix de 5000 euros qui devrait leur permettre de réaliser leur rêve : une inscription à l'Académie Ravel de St Jean de Luz cet été. Quand un

concours, permet de telles rencontres, crée de tels liens, on ne peut que féliciter la FNAPEC pour le travail accompli dans l'organisation de ce concours et se réjouir de son action ô combien efficace au service des jeunes musiciens. •

Anne Volklinger

Découvrez la **NOUVELLE** méthode
de **FORMATION MUSICALE :**

par Anne Choussebourg, Dominique Le Guern, Bruno Garlej

complète
progressive
et réaliste

1 cours =
1 double-page

illustrée et
ludique

Professeurs de musique:
contactez-nous pour essayer la méthode !
www.editions-hit-diffusion.fr

- Pour la 1^{re} année en conservatoire, cycle 1 (enfants de 6 à 9 ans)
- Support de cours complet*, conçu pour être le livre unique de la 1^{re} année
- Pédagogie progressive et réaliste (dans le cadre des programmes actuels)
- Organisée clairement : 1 cours = 1 double-page
- Chapitres récapitulatifs + découverte des instruments
- Chants avec accompagnement piano (Toutes les infos sur notre site)

Editions
HIT DIFFUSION
www.editions-hit-diffusion.fr

*Le volume 2 de
Destination musique
(2^e année du cycle 1) est prévu pour 2018.

Actuellement disponible au prix public de 24,50 €

MANUFACTURE D'ACCORDEONS MAUGEIN

“Éveiller toujours plus de sensations”



et lui permettre de retranscrire au plus juste les émotions qu'il désire. Pour cela, nous personnalisons les musiques, les accords, les décors de nos instruments jusqu'à en faire des pièces uniques, reconnaissables entre toutes.

NOTRE SAVOIR-FAIRE EN ACCORDEONS CHROMATIQUES

Depuis le début et aujourd'hui encore Maugein est la référence « musette » à travers le monde.

C'est avec fierté que nous continuons à développer notre gamme pour que Maugein soit toujours la reine du bal !

De une à quatre voix, en boîtes de résonance, à basses standards ou à convertisseur, à touches piano ou boutons, peint ou en bois massifs, acoustique, midi ou numérique, nous développons autant d'options qu'il existe de musiciens! •

MAUGEIN MANUFACTURE D'ACCORDEONS

Z.I de Mulatet - F-19000 TULLE (FRANCE)

Tel.: +33(0)5.55.20.08.89 - maugein.accueil@orange.fr

www.accordeons-maugein.com



« La sensation est notre mission. Dans l'accordéon, nos sens sont en éveil: le toucher, l'ouïe, la vue. Notre plus grande volonté est d'augmenter le plaisir de l'artiste, et les sensations des auditeurs.

Pour cela, depuis 100 ans, Maugein a développé une grande maîtrise dans la confection d'accordéons et un savoir-faire d'excellence.

Aujourd'hui, plus que jamais, l'entreprise regarde devant, l'accordéon de demain, les envies de nos artistes, les attentes du public Et nous mettrons toute notre maîtrise pour que l'émotion de l'accordéon devienne toujours plus intense. »

Richard Brandao, Président

EXCELLENCE MADE IN FRANCE

Depuis 100 ans, nous maîtrisons l'ensemble des savoir-faire et produisons à Tulle toutes les pièces nécessaires à la création d'un accordéon. Ceci nous permet de suivre et garantir la qualité de nos matériaux, de notre conception et de la réalisation.

INNOVER JOUR APRÈS JOUR.

Nous réalisons l'impossible. Innover, c'est être continuellement au contact des plus grands artistes et artisans et imaginer ensemble l'accordéon de demain.

CRÉER DES PIÈCES UNIQUES.

Nous pensons que chaque accordéon doit faire corps avec son musicien

Maugein
MANUFACTURE D'ACCORDEONS

- Tous niveaux
- Basses standards
- Basses Chromatique à convertisseur
- Diatonique

MADE IN FRANCE

EPV

LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL MAURICE RAVEL DE BAYONNE

Classe d'accordéon

côte basque



Dès sa création en 2013 par Xavier Delette, la classe d'accordéon a connu un grand succès auprès des élèves. Le professeur Philippe de Ezcurra a privilégié un enseignement ouvert sur diverses esthétiques : musique classique, contemporaine et traditionnelle.

Dans cette région, l'enseignement de l'accordéon à basses standards (traditionnel) était très répandu mais l'étude des basses chromatiques peu développée. Soucieux d'apporter un enseignement le plus complet possible, Philippe de Ezcurra a retranscrit bon nombre de musiques traditionnelles aux basses chromatiques, permettant ainsi aux jeunes élèves de jouer une musique qu'ils connaissent bien, tout en maîtrisant l'accordéon sous toutes ses formes. La situation géographique de Bayonne, proche de Donosti (Saint Sébastien), a favorisé dès le début des échanges avec le Conservatoire Supérieur « Musikene » de Donosti, sous forme de Master Class ou concerts d'élèves.

Aujourd'hui, la classe compte 26 élèves, du 1^{er} cycle au cycle spécialisé (DEM). Ce succès a permis à Monsieur Mickael Gavazzi, directeur du CRR Maurice Ravel de recruter une autre enseignante, Laura Bide, qui seconde depuis 3 ans Philippe de Ezcurra, également professeur du département de musique traditionnelle. •

*Philippe de Ezcurra, professeur au CRR Maurice Ravel
Paulette Maroteaux et Véronique Pantaléon, APEC Côte Basque*



photo Olivier Houeix

DE L'ACCORDÉON AU TRIKITIXA

Soinu ttikia, infernuko hauspoa ou encore trikitixa qualifie l'accordéon bi-sonore joué au Pays Basque ; en effet, chaque touche produit deux notes différentes selon le sens d'action du soufflet. Le nom trikitixa serait issu de l'onomatopée « triki triki », en référence au son produit par les cymbales en métal du pandero, instrument connu aussi sous le nom de tambour de basque, et qui accompagne l'accordéon diatonique. Le soinu tiki apparaît au côté d'instruments comme la txirula, l'atabal, ou la dultzaina dès le début du XX^e siècle. Mais c'est le couple soinu tiki-pandero qui remporta le plus grand succès - en particulier en Biscaye et Guipúzcoa -, et c'est ce binôme que nous retrouvons aujourd'hui le plus souvent sur les places des villages comme sur scène.

*Maitena Dubalde, diplômée en Musique Traditionnelle
du CRR Maurice Ravel*



Groupe " Tripan " Erribiko Kaskarotak d' Ustaritz.

LA BELLEVILLOISE PRÉSENTE :

4^e SALON DE L'ACCORDEON

TROPHÉE NATIONAL DE L'ACCORDEON
PRIX GUS VISEUR
L'ACCORDINA À L'HONNEUR

7 > 8 OCT 2017

DÉMONSTRATIONS
EXPOSITIONS
CONCERTS
BUVETTE
STANDS

JOURNÉE : 6€
WEEK-END : 10€
GRATUIT : -16ans

SAMEDI 7 OCTOBRE : DE 10H À 20H
DIMANCHE 8 OCTOBRE : DE 10H À 18H
LA BELLEVILLOISE, 19-21 RUE BOYER | LABELLEVILLOISE.COM

LE CONSERVATOIRE DE BRIVE

Classe d'accordéon



La classe d'accordéon du Conservatoire de Brive a été créée en septembre 2008 pour répondre à une demande du public.

Cette classe n'a pas cessé depuis lors de se développer et compte désormais une vingtaine d'élèves, principalement des jeunes.

L'enseignement est basé sur l'apprentissage des différentes techniques propres à l'accordéon au moyen de nombreuses pièces du répertoire original contemporain, de transcriptions de pièces pour piano, orgue ou clavecin et de répertoire de musique populaire.

L'enjeu est de donner à l'élève les bases du langage musical via la pratique instrumentale, lui faire acquérir une certaine autonomie.

Il pourra alors, en connaissance de cause, s'orienter plus tard vers tel ou tel style musical qu'il affectionne particulièrement. •

Frédéric VALY professeur au CRD de Brive

Stages de musique

pour musiciens
amateurs passionnés

www.euromusica.com

MUSIQUE DE CHAMBRE
INITIATION MUSICALE
DESSIN ET PEINTURE

Du 31 juillet au 10 août 2018

TOURAIN

MUSIQUE VOCALE
DE LA RENAISSANCE

Du 4 au 11 août 2018

BOURGOGNE



@musiqueenvacances

EUROMUSICA



MM
CHAMPAGNE
MICHEL MAILLIARD
à VERTUS - FRANCE

Venez découvrir nos cuvées !

52, Avenue de Bammental - 51130 VERTUS - France
Tél. : +33 (0)3 26 52 15 18 - Fax : +33 (0)3 26 52 24 05
www.champagne-michel-maillard.com

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, sachez consommer avec modération

PROQUARTET FÊTE SES 30 ANS

La référence du quatuor à cordes !

En 30 ans ProQuartet s'est imposé dans le paysage musical comme référence du quatuor à cordes.

La vision de son fondateur Georges Zeisel s'est réalisée : inviter les grands maîtres du quatuor à cordes en France et leur faire rencontrer les plus talentueux musiciens.



Quatuor AROD et Gunter Pichler - Masterclass ProQuartet avec G.Pichler

© Noe Termine

Walter Levin, Günter Pichler, Eberhard Feltz et bien d'autres ont contribué à former une nouvelle génération de quatuors et à les hisser au tout premier rang mondial. Mais l'action de ProQuartet ne s'arrête pas à la formation. Accompagner les musiciens dans leur parcours professionnel et artistique est tout aussi important que leur offrir des opportunités de concerts. Le rôle du concours de la Fnapec est exemplaire. Nombreux sont les jeunes talents pour lesquels le concours de la Fnapec a été le tremplin du début carrière : la Quatuor Arod, le Quatuor Confluence ou le Trio Zadig ne sont que quelques exemples. En matière de diffusion, le festival Les Rencontres musicales en Seine-et-Marne, le festival Toulouse d'été ou le festival de Quatuors du Luberon sont des incontournables où les musiciens de la famille ProQuartet peuvent s'exprimer. L'élément phare de cette action de diffusion est la Nuit du Quatuor que ProQuartet lance en 2015. Avec la complicité du Musée de l'Orangerie, 11 quatuors se produisent pendant la Nuit blanche dans la magique salle des Nymphéas de Claude Monet au cœur des Tuileries. Un nouveau rendez-vous est pris le 7 octobre 2017 avec maintenant 3 lieux qui vont contribuer à ce feu d'artifice d'anniversaire : 28 concerts avec 17 quatuors vont se dérouler en parallèle toute la nuit au Musée de l'Orangerie, l'Amphithéâtre de la Cité de la Musique ainsi que dans un lieu exceptionnel, l'Agence centrale de la Société Générale boulevard Haussmann.

ProQuartet encourage les musiciens à s'ouvrir à tous les publics et matérialise cet effort à travers un fort engagement dans le champ social et de nombreuses actions culturelles.

Si l'activité des musiciens professionnels est au cœur de l'action de ProQuartet, celle des musiciens amateurs l'est tout autant. Ainsi, les musiciens professionnels sont amenés à prodiguer leurs conseils à des musiciens amateurs, soit en marge des formations ou concerts, soit à l'occasion de stages spécifiques. Donc : ProQuartet est une ressource pour tous les musiciens et encourage la pratique amateur ! Une bourse de rencontres pour trouver l'âme sœur chambriste est disponible sur le site.

L'année 2017 se doit d'être riche en événements, elle doit aussi l'être en créations. Commandes et création dans le cadres de l'Académie du festival d'Aix-en-Provence, du festival Musica, du festival d'Automne à Paris et bien sûr de la Biennale du Quatuor à cordes de la

Philharmonie permettront de dévoiler des nouvelles pièces de Camille Pépin, Bruno Mantovani, Clara Iannotta ou Hugues Dufourt.

La saison sera exceptionnellement riche en offre de formation pour les jeunes ensembles professionnels. Pour son anniversaire, ProQuartet réunira pour la première fois depuis leur dissolution les 4 membres du Quatuor Alban Berg pour une série de masterclasses à Paris. Musique sur instruments anciens et musique contemporaine seront à l'affiche dans le cadre du partenariat avec le Conservatoire national de Lyon. Avec le London Haydn Quartet et le Kronos Quartet, 2 des meilleurs représentants prodigueront leurs conseils aux jeunes musiciens. Rainer Schmidt, Natalia Prishpenko, Eberhard Feltz et bien d'autres reviennent chez ProQuartet également cette année. •

Pierre Korzilius, Directeur

9, rue Geoffroy l'Asnier
75004 Paris

Tél.: 01 44 61 83 50

www.proquartet.fr

www.facebook.com/ProQuartetCEMC

ProQuartet
Centre européen
de musique de chambre
Paris

Sensibilisation
scolaires, conservatoires,
milieu carcéral, festivals...

Formation professionnelle
Menahem Pressler, Günter Pichler,
Oliver Wille, Natalia Prishpenko,
Jean-François Zygel...

Pratiques Amateurs
Stages, cours personnalisés,
scènes amateurs

Concerts et Créations
Rencontres musicales en Seine-et-Marne,
Festival Vue d'Ensemble(S),
Nuit du Quatuor...

WWW.PROQUARTET.FR

© Cécile Privat

LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL MAURICE RAVEL, CÔTE BASQUE INNOVE

2016-2017 - Naissance du premier quatuor 1^{er} cycle

côte basque



Ce quatuor s'est constitué avec la complicité de Marina Beheretche, professeur de violon au CRR et de Sylvie Destribats, responsable d'antenne à Biarritz. Cette initiative a été riche d'enseignements, tant pour le professeur que pour les élèves. L'APEC leur souhaite longue route.

Anais, Uhaina-Kailani,
Lou et Céleste



A LA RENTRÉE 2017 / 2018

GRUPPETTO : UN NOUVEAU DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL

Très engagé dans le développement des pratiques collectives dès les premières années d'apprentissage, le Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice Ravel poursuit sa réflexion et lance de nouveaux dispositifs, guidé par l'idée de faire continuellement évoluer les méthodes pédagogiques, en permettant à ses équipes enseignantes d'explorer de nouveaux chemins, toujours au service de l'épanouissement des élèves.

C'est dans cet esprit que, tout au long de l'année passée, 17 enseignants se sont investis pour définir un nouveau mode d'apprentissage musical, inspiré de projets pilotes menés avec succès dans d'autres établissements (Nantes, Bordeaux, ...).

Ainsi, à la rentrée scolaire 2017, le Conservatoire proposera le nouveau dispositif Gruppetto, qui viendra étoffer l'offre d'apprentissage musical de l'établissement de la Côte Basque, en mettant encore davantage au coeur de la formation les pratiques collectives.

DESCRIPTION

En effet, ce nouveau dispositif a pour but de proposer une approche plus collective de la musique, par la pratique instrumentale dans l'ensemble des cours dispensés.

Il s'adresse essentiellement aux élèves de CE1 ayant suivi l'année d'Initiation Musique et Danse mais sera également accessible aux élèves arrivant au Conservatoire en CE1 ou CE2.

Selon leur choix d'instrument, ces élèves rejoindront « Gruppetto Cordes » ou « Gruppetto Vents ».

Deux cours différenciés complémentaires, l'un à la suite de l'autre, apporteront aux élèves les notions élémentaires d'une pratique musicale complète, par le biais de l'instrument choisi. Celui-ci sera bien le pivot de cette découverte musicale : l'apprentissage se fera sans cesse en lien avec l'instrument, dès le premier jour et toujours en cours collectif.

Ce dispositif mettra donc en commun la pratique instrumentale et la formation musicale afin d'en renforcer la synergie. La notion d'oralité,

par le biais de l'imitation, de la transposition, de l'improvisation sera un outil fondamental dans cet apprentissage.

EN PRATIQUE

Le choix instrumental se fera en juin 2017.

Pour cette première année d'expérimentation, Gruppetto sera accessible pour les instruments suivants :

- cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse,
- vents : flûte, hautbois, clarinette, basson,
- piano, accordéon.

Les cours se dérouleront en groupes de 14 élèves, avec 2 à 3 élèves par discipline.

Les élèves auront 2h30 de cours par semaine, le mercredi après-midi, répartis de la façon suivante :

- de 14h à 15h30 : cours « Collectif Musique »,
- de 15h30 à 16h30 : cours « Collectif Instrumental ».

L'intégralité de l'apprentissage se fera donc sur ces créneaux horaires. Le cours « Collectif Musique » sera sous la responsabilité conjointe du professeur de Formation Musicale et d'un professeur d'instrument.

Le cours « Collectif Instrumental » sera sous la responsabilité du professeur de la discipline choisie par l'élève. •

Thierry Leroy, responsable pédagogique Musique

Vanessa Renaud, responsable du service culturel

Le mot de l'APEC

L'APEC Côte Basque soutient ce nouveau projet pédagogique, convaincue que cet enseignement a toute sa place au sein du CRR Maurice Ravel qui continue ainsi sa réflexion sur les apprentissages et leur nécessaire évolution. Gageons que la qualité et le succès seront au rendez-vous !

*Paulette Maroteaux et Véronique Pantaléon,
APEC Côte Basque*

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Décret du 2 mai 2017

À la suite de l'annonce du réengagement financier de l'état auprès des conservatoires et aux évolutions introduites par la loi « Création Architecture et Patrimoine », le Ministère de la Culture et de la Communication a souhaité poursuivre la concertation engagée en 2015 avec les collectivités territoriales et les professionnels au sujet des conservatoires.

Le ministère a donc réuni au deuxième semestre 2016 plusieurs groupes de travail : groupe de travail danse, groupe de travail musique et groupe de travail théâtre composés uniquement de membres de la DGCA et de professionnels (directeurs de conservatoires, d'établissements d'enseignement de la danse, de la musique et du théâtre et représentants du CNFPT) et un groupe de travail réunissant les associations dont la FNAPEC.

Avec le groupe de travail concernant les associations, deux réunions eurent lieu. La première eut comme unique objet « Définir les critères qui vont présider à l'agrément des établissements proposant des enseignements préparatoires à l'entrée dans l'enseignement supérieur dans le domaine du spectacle vivant ».

La seconde « Réviser les critères de classement des conservatoires et établir la procédure d'application de ces nouveaux critères ».

Plusieurs autres réunions étaient prévues. Sans doute inutiles, elles n'eurent pas lieu et le ministère fit paraître le 2 Mai 2017 le décret n° 2017-718 relatif aux établissements d'enseignement de la création artistique qui s'adresse à tous les établissements d'enseignement de la création artistique donc à nos conservatoires .

La FNAPEC reste vigilante sur l'application de ce décret.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du décret sur le lien : [www.legifrance.gouv.fr /jopdf.do?id=JORFTEXT_000034555567665](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf.do?id=JORFTEXT_000034555567665)



woodbrass.com music instruments

Commande gratuite
& consultation en ligne du

Guide rentrée 2017

sur Woodbrass.com

Retrouvez des milliers d'instruments de musique,
accessoires & partitions au meilleur prix sur
Woodbrass.com

5 Woodbrass Stores + 1 Music School

Ouverts du lundi au vendredi de 10h à 13h30 et
de 14h30 à 19h30. Le samedi 10h à 19h30 non-stop.
7-15 av. du Nouveau Conservatoire 75019 Paris.



Commandes
woodbrass.com
24/24 & 7 jours/7



Centre d'appel gratuit
02 40 38 50 50



Livraison gratuite
dès 49€ d'achat
(France Métropolitaine)



Toutes les nouveautés
& nos prix actualisés
sur woodbrass.com

LE BAROQUE DANS TOUTE SA SPLENDEUR

Le baroque couvre une grande période de l'histoire de la musique et de l'opéra, du début du XVII^{ème} jusqu'au milieu du XVIII^{ème} siècle. L'ère de la musique baroque débute symboliquement en Italie avec l'opéra de Claudio Monteverdi (1567-1643), *L'Orfeo* (1607). C'est en général la date de mort de Jean Sébastien Bach (1750) qui en détermine la fin.



Hugo Reyne



Jordi Savall



L'origine du mot « baroque » doit être raisonnablement reconnue dans le mot portugais barroco, qui désigne la perle irrégulière, voisin du castillan berruco, qui était lui-même entré dans la langue technique de la joaillerie au XVI^{ème} siècle. Les dictionnaires français de la fin du XVII^{ème} siècle l'ont accueilli avec ce sens, mais, assez rapidement, celui, figuré, d'étrange et presque de choquant fut admis. Jean-Jacques Rousseau définit la musique baroque comme celle « dont l'harmonie est confuse, chargée de modulations et de dissonances », alors que, par musique baroque, nous entendons l'école musicale du XVII^{ème} siècle, dans une acception surtout chronologique. Au cours de la période baroque, la musique instrumentale s'émancipe et naît véritablement : elle ne se contente plus d'accompagner ou de compléter une polyphonie essentiellement vocale ; si elle emprunte encore, au début du XVII^{ème} siècle, ses formes à la musique vocale, elle ne tarde pas à élaborer ses propres structures, adaptées à leurs possibilités techniques et expressives.

Les deux pôles de la musique baroque sont l'Italie et la France, dont les styles sont fortement opposés malgré des influences réciproques. Cette opposition était telle que beaucoup de musiciens de l'une des écoles allaient jusqu'à refuser de jouer des œuvres provenant de l'autre. Le style italien se diffusa largement hors d'Italie. La France est sans doute le pays qui résista le plus à cette domination, sous l'influence de Jean-Baptiste Lully (Italien naturalisé français), ceci jusqu'à la Querelle des Bouffons, au milieu du XVIII^{ème}. Par ailleurs, la France a suivi avec retard le mouvement européen d'évolution de la musique vers le style dit « classique » illustré notamment par Haydn et Mozart.

Cette année 2017 commémore les 250 ans de la mort de Georg Philipp Telemann, flûtiste célèbre et reconnu en son temps.

Sa renommée résonne jusqu'à aujourd'hui, via le très talentueux Hugo Reyne. Aussi bien dans son fief de la Chabotterie qu'au Festival Baroque du Pays du Mont Blanc, il a remis ce compositeur à l'honneur.

Né à Paris en 1961, Hugo Reyne commence très jeune l'étude de la flûte à bec puis celle du hautbois. Il obtient rapidement les diplômes et premiers prix de plusieurs conservatoires et concours nationaux. En 1981, il remporte le premier prix du concours international de flûte à bec de Hurtebise et, en 1984, le premier prix de musique de chambre du Concours International de Bruges. En soliste à la flûte, il a enregistré notamment les sonates de Bach, de Corelli, de Haendel, des concertos de Vivaldi, les suites de Dieupart, la sonate d'Anne Philidor, une collection de pièces de Purcell, de Gautier, de Dornel, de Fiocco...

Longtemps compagnon de route apprécié des principaux chefs de file du mouvement baroque (Frans Brüggen, William Christie, Philippe Herreweghe, Gustav Leonhardt ou Jordi Savall), il fit une carrière de musicien d'orchestre, avant de fonder son propre ensemble en 1987, *La Symphonie du Marais*. Dans les années 80, il a donc joué la flûte et/ou le hautbois dans la plupart des ensembles baroques parisiens et fut notamment première flûte aux Arts Florissants de 1983 à 1996. Il a effectué des tournées de concerts aux Etats-Unis, au Canada, en Amérique du Sud, en Australie, au Japon et dans toute l'Europe. Il a été amené à diriger d'autres formations comme l'Orchestre National de Bordeaux-Aquitaine. La transmission aux générations suivantes du répertoire baroque est importante à ses yeux et grâce à *La Symphonie du Marais*, Hugo Reyne a formé un certain nombre d'instrumentistes qui ont créé aujourd'hui leurs propres ensembles.

Titulaire du Certificat d'Aptitude de Musique Ancienne, Hugo Reyne a enseigné dans de nombreuses structures, conservatoires ou stages et notamment au conservatoire de Bordeaux (1990 à 2000) puis à celui de Marseille (2001 à 2003). Ajoutons qu'il a tenu le rôle du professeur de musique dans le film *Le Péril jeune* (1995) de Cédric Klapisch, son camarade de lycée.

Hugo Reyne consacre également une grande partie de son temps à la recherche musicologique en bibliothèque ainsi qu'à l'édition de partitions anciennes. Pour son travail sur le patrimoine musical français, il s'est vu récompensé en 1998 par le Ministère de la Culture du titre de Chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres, puis de celui d'Officier en 2012. Hugo Reyne vit en Vendée depuis 2004. Il est directeur artistique du festival Musiques à la Chabotterie depuis 2003, du Festival Baroque du Pays du Mont-Blanc depuis 2013 et du Festival Baroque des Olonnes depuis 2014.

La Fnapec a eu l'honneur de l'accueillir comme président du jury du concours de Musiques d'Ensemble les 7, 8 et 9 avril dernier au CNR rue de Madrid à Paris.

Sous sa houlette, Le Festival Baroque du Pays du Mont Blanc a fêté dignement sa vingtième édition à Cordon : Une ouverture toute en sensibilité et en sonorités orientales

Ophélie Gaillard, lauréate de musiques d'ensemble et quelques années plus tard membre du jury.



avec Jordi Savall, suivie de très beaux concerts avec l'ensemble Matheus, *la Symphonie du Marais* – Hugo Reyne. Ophélie Gaillard la célèbre violoncelliste, Laure Barras, soprano et Les Jeunes Violoncellistes Suisses ont terminé cette belle édition sur des rythmes latins avec *les Bachianas* de Villa-Lobos. •

Viviane Guillot et Martine Mabboux

Ophélie Gaillard la célèbre violoncelliste, Laure Barras, soprano et Les Jeunes Violoncellistes Suisses.



LE FESTIVAL DE LA CANNE

Une promenade dans les roseaux

Canne: Occitan cana, du latin canna = roseau

Première rencontre musicale dans le cadre du festival de la Canne entre :

Le Conservatoire Rostropovitch-Landowski, « Conservatoire à rayonnement intercommunal de musique, danse » et Musik Akademie Basel, Académie de musique de Bâle



Cet échange a pu se concrétiser grâce à Madame Michela Scali professeur à Musik Akademie Basel et Madame Manon Ponsot professeur de violoncelle au Conservatoire Rostropovitch-Landowski.

Du jeudi 13 au 20 octobre 2016 une délégation d'amis musiciens Suisses ont été accueillis dans les familles du golfe de Saint-Tropez. Entre répétitions, visites touristiques, Musée de l'Annonciade à Saint-Tropez et l'incontournable fabrique des anches Rigotti à Cogolin, l'ensemble des musiciens et des accompagnants étaient enchantés. Pour clôturer la rencontre, un concert a été organisé le samedi 15 octobre à 20h30 en l'église de Sainte-Maxime. Le hautbois et le violoncelle nous ont offert une agréable partition. Un très bon et beau moment musical et de partage.

Du jeudi 17 au 20 novembre 2016 une délégation de musiciens et accompagnants du Conservatoire Rostropovitch-Landowski partait vers Bâle poursuivre cet échange. L'ensemble des participants était hébergé dans les familles où nous avons eu un accueil chaleureux.

Les répétitions se sont enchaînées chaque jour ainsi que les visites. Nous avons commencé par l'académie de musique, la bibliothèque impressionnante (sur plusieurs niveaux), de sa diversité, de sa richesse, de toutes ces œuvres musicales intelligemment répertoriées. Un endroit serein où l'on aimerait s'immerger dans cette littérature musicale.

Promenade dans Bâle. Musée des instruments musicaux dans l'ancienne prison. Ce musée présente environ 650 instruments répartis sur trois étages et installés dans 24 cellules de détenus. L'exposition trace une rétrospective des cinq derniers siècles de l'histoire de la Musique en Europe.

Musée Tenguely, différent des autres, ça couine, ça grince, ça crisse et par moments on entend une suite de notes. Dans cette exposition de machines musicales, cette animation suscite le rire et l'étonnement. Dans ce lieu tous les sens sont interpellés, l'art va vers le visiteur.

Le samedi à 18h30 à l'académie de musique, un concert de hautbois et de violoncelles dirigé par Michela Scali, sur fond de diaporama de toutes les étapes de la fabrication des anches de l'entreprise Rigotti de Cogolin.

Entrecoupé d'une démonstration, étape par étape, de la création d'anches de hautbois, suivi d'un apéro riche avec le public. Le hautbois et le violoncelle nous ont de nouveau faits vibrer par un très bon et beau moment musical et de partage. Dimanche nous avons visité l'Ecole Steiner am Jakobsberg où nous avons eu une petite explication sur l'anthroposophie et la philosophie de Steiner. Bâle / Dornach en est le centre européen.

Un sublime concert de l'orchestre des jeunes dirigé par Raphael Ilg. Jeune et talentueux chef, issu de cette école. L'ensemble de cette jeunesse nous a permis de découvrir tout leur talent et une très belle palette d'œuvres musicales.

14h30, l'ensemble hautbois, violoncelle nous offrait leur dernier concert, l'heure du départ approchait. Un grand bravo à tous ces jeunes musiciens ou moins jeunes, à leurs professeurs Michela, Manon pour ces instants magiques qui emplissent nos cœurs de bonheur.

Merci aux deux directrices des deux établissements, élus et à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cet échange.

Je salue et remercie les responsables de l'association des parents d'élèves « APEC » du Conservatoire Rostropovitch-Landowski ainsi que Michela et tous les parents qui se sont investis dans l'accueil, la préparation des repas tout au long du séjour. Sans eux rien n'était possible, en unissant les efforts tout devient réalisable. Que la musique continue de rayonner le plus longtemps possible. •

Mauricette Ghis



Pianos
HANLET

depuis 1866

**La Grande Réserve de
Pianos Hanlet s'installe
à Buc !**



LE PLUS GRAND MAGASIN SPÉCIALISÉ :

ACHAT ET LOCATION

de pianos neufs et d'occasion, droits,
à queue, acoustiques et numériques

LES ATELIERS PIANOS HANLET

restauration, rénovation et réparation

NOTRE SERVICE LOCATION

PIANOS DE CONCERT & ACCORDS

515, rue Hélène Boucher
78530 BUC

Contact : bienvenue@pianoshanlet.fr

Site web : www.pianoshanlet.fr

Tél : 01 39 56 12 55



**Venez découvrir
nos cuvées !**



52, Avenue de Bammental

51130 VERTUS - France

Tél. : +33 (0)3 26 52 15 18

Fax : +33 (0)3 26 52 24 05

www.champagne-michel-mailliard.com

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé,
sachez consommer avec modération

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DE LA MUSIQUE CLASSIQUE

494
12^e ANNÉE
FEBR 2017

HARMONIE
FANFARE
BRASS BAND

Des orchestres
écologiques ?
Enseigner
en milieu rural
La fin du contrat
à l'initiative
de l'employeur

LA LETTRE DU MUSICIEN

The right woman in the right place ?

La nomination de Françoise Noyens au ministère de la Culture nous amène à nous souvenir des ministères qui se sont succédés à ce poste depuis la création de La Lettre du Musicien. En 1984, il y en a eu trois, dont plusieurs sont déjà oubliés, pour être cités pour certains.

LES COMBATTANTS Les plus brillants ont été le "prof", ayant déjà exercé dans un ou plusieurs domaines culturels. Ce fut le cas, notamment, de Jack Lang (1984-1986, puis 1992-1993), qui avait été directeur de troupes d'opéra, ou encore de Frédéric Mitterrand (2009-2012), auteur de films d'opéra et de documents télévisés culturels. Rappelons cependant que Jack Lang occupa sans interruption de travailler les cinquante-neuf conservatoires à la fonction publique territoriale (avec également sur le temps de travail des autres employés municipaux), une consigne qui La Lettre du Musicien n'a pu avoir le temps de relater musicalement.

LES MOUVEMENTS Ils ont été, hélas, nombreux, soit parce qu'ils ne connaissent pas leur leur rôle, soit parce que le "2017" ne les intéresse pas. Ce fut notamment le cas, notamment, de Jacques Toubon (1993-1995), grand amateur d'art, et particulièrement de musique, mais qui avait travaillé en autre entreprise.

LES DISCOURS D'autres ont attaché leur nom à une ou deux actions, qu'elles soient positives, comme Jean Jacques Allégret (2002-2004) avec la loi relative au mécénat d'entreprise, ou négatives, comme Catherine Trautmann (1997-2000) décidant de vendre la salle Pleyel. Elle accepta aussi de fonder la direction de la Musique avec celle de l'Opéra et des Opérettes dans un vaste ensemble devenu, par là même, bureaucratique.

LES RENDEZ-VOUS Ils (elles) ont été parfois même nommés sans avoir un profil culturel particulier, donc pour des raisons autres, politiques ? Pour être à l'écoute de part ? Ou, tout simplement, pas désintéressés pour la question ? Certes, les budgets se resserrent et les capacités d'action sont limitées. Mais faut-il baisser les bras pour autant ?

Ah, comment ne pas se référer à la nomination de Françoise Noyens, présidente des éditions Actes Sud, au poste de ministre de la Culture ? Contrairement à certains de ses prédécesseurs, Mme Noyens ne se dit elle-même, car elle a abordé toutes les facettes de la culture (voir A l'écoute). A côté de sa mission d'ordonner, elle accède à notre culture du Moyen-âge, aux registres concert, opéra et musiques contemporaines. Et elle connaît même le ministère pour y avoir travaillé en 1978.

Enfin, Mme Noyens aborde sa tâche avec humilité. « Je n'ai pas beaucoup de pratique de la culture, et je déclare, je démissionne, beaucoup d'indigence... »

Que dire de plus ? Si pourrais il que Mme Noyens soit cette "right woman in the right place" pour donner son vrai poids à la culture et, pour ce qui nous concerne, à la musique ? Il ne se peut jamais d'espérer !

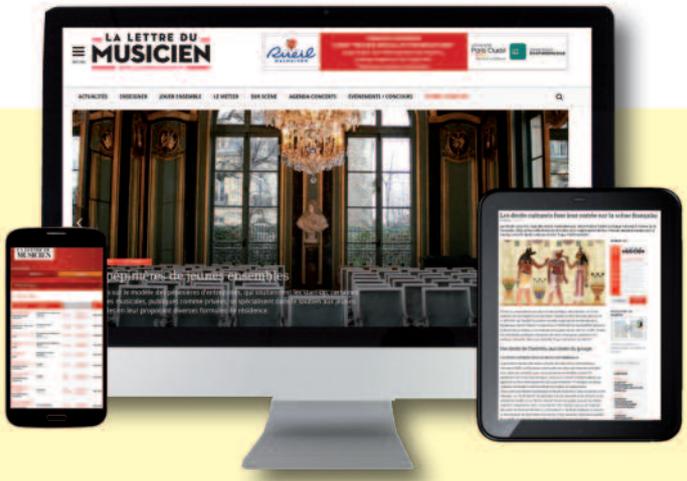
M. Michèle Noyens

- Actualité de la vie musicale
- Enquêtes sur la vie des orchestres et des conservatoires
- Chroniques juridiques
- Offres d'emploi
- Nouvelles des éditions et des labels
- Agendas des concerts, concours, stages, compositeurs, interprètes...

FESTIVAL D'UZERCHE EN LIMOUSIN



Formules d'abonnement, vente au numéro, guides pratiques, dossiers thématiques, sur boutique.lalettredumusicien.fr



DU NOUVEAU SUR LE SITE DE LA LETTRE DU MUSICIEN

- Vous pouvez désormais lire l'intégralité des articles "premium", en les achetant à l'unité via un "porte-monnaie" sécurisé.
- L'agenda des concerts est désormais en ligne. Vous pouvez y annoncer vous-même gratuitement vos événements.

www.lalettredumusicien.fr

Le duo SOLARIS (Jérémy PERET et Florian LAROUSSE) lauréat du concours de Musiques d'Ensemble 2016, (Prix du Festival d'UZERCHE) a participé à l'édition 2017 : 3 jours de musique classique organisés par une association dont la vocation première est de démocratiser la musique classique tout en attirant des artistes du monde entier . Cette année au programme Musique Classique Catalane. Lors de son concert en l'Abbatiale Saint Pierre, le duo SOLARIS ovationné par le public, a joué Manuel de Falla , Granados et Bach ainsi que quelques « Canciones espanolas » de Federico Garcia Lorca interprétées par la brillante Mezzo-Soprano, Alienor Feix. Jouant chaque jour pendant le festival , le duo Solaris s'est produit pour un apéro espagnol puis pour un apéro catalan interprétant Granados et Gaspar Cassado. Ferran Savall (fils de Jordi Savall) était l'artiste en résidence pendant ces trois jours de festival . Bravo Uzerche et Merci . •

ALIENOR Lutherie

**Violons, Altos, Violoncelles,
Contrebasses, Guitares, Cordes et
Accessoires**

Atelier de lutherie depuis 30 ans

Paris 4 rue de Madrid 75008 Paris 01 45 22 89 81	Pontoise 38 rue Alexandre Prachay 95300 Pontoise 01 30 32 85 66	Versailles 35 rue de l'Orangerie 78000 Versailles 01 30 21 02 33
--	---	--

<http://www.alienorlutherie.com>



Paul Beuscher

*Proximité, conseil,
essai, suivi !*



VOTRE
**NOUVEAU
MAGASIN
DE MUSIQUE**



-10%
CODE : FNAPEC17 *

www.paul-beuscher.com

* Offre valable jusqu'au 25/12/2017 sur www.paul-beuscher.com et dans notre magasin sur présentation de cette page

*interviews, reportages,
pédagogie, bancs d'essai...*

guitaremag.com

*... par des musiciens
pour les musiciens ...*

MVM EDITIONS - BP 10292 - 75867 PARIS CEDEX 18 - France

CONVENTION DE PARTENARIAT FNAPEC/SACEM

Lettre du 9 juin 2017



Neuilly/Seine, le 9 juin 2017

FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE
PARENTS D'ELEVES OES CONSERVATOIRES & ECOLES
DE MUSIQUE (FNAPEC)

Madame Martine MABBOUX

Présidente

106 rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Lettre recommandée A.R. par précaution
Convention de Partenariat FNAPEC / SACEM

Madame la Présidente,

De par son rôle au sein de la filière musicale qui la place en position d'observateur privilégié des structures de diffusion, et suite aux suggestions de ses partenaires dans le cadre de sa politique de partenariat avec les représentants des utilisateurs du répertoire musical, la Sacem a considéré qu'il s'avère adapté, cohérent et équitable de revisiter les modalités par lesquelles elle assure ses missions de collecte des droits d'auteur auprès des salles de spectacles, des organisateurs de festivals, et des organisateurs d'événements occasionnels.

En conséquence, la Sacem, en concertation et en plein accord avec les représentants des structures et événements concernés, a été amenée à mettre en place, pour chacun de ces segments distincts, des modalités de son intervention adaptées à chacun d'eux, selon différents corps de Règles générales d'autorisation et de tarification qui leurs sont exclusivement applicables, et qui sont:

- Règles générales d'autorisation et de tarification « Manifestations occasionnelles »,
- Règles générales d'autorisation et de tarification « établissements de concerts, spectacles, théâtres et assimilés »,
- Règles générales d'autorisation et de tarification « Festivals ».

En effet, les conditions notamment économiques dans lesquelles le répertoire de la Sacem est diffusé par :

- des entrepreneurs de spectacles, publics ou privés, exploitant des lieux de diffusion, constituant des entreprises à vocation artistique et culturelle, qui organisent de manière régulière des concerts ou spectacles,
- ou des organisateurs de concerts et spectacles dans le cadre de festivals, manifestations comportant plusieurs représentations regroupées sous une même appellation selon une programmation identifiée et/ou dédiée à un genre musical ou à une thématique artistique ou esthétique, différent sensiblement de celles relatives aux manifestations occasionnelles caractérisées par un usage ponctuel du répertoire. Sont ainsi définis trois secteurs spécifiques d'utilisation du répertoire de la Sacem, distincts les uns des autres, tout en ayant chacun des caractéristiques communes homogènes.

Compte-tenu de ce qui précède, la Sacem a conclu récemment de nouveaux accords avec les principaux organismes représentatifs des salles de spectacles, d'une part, et des organisateurs de festivals, d'autre part.

La transposition dans la législation française, fin 2016, de la Directive européenne de 2014 qui enjoint les sociétés d'auteur à être toujours plus transparentes, et les éléments qui précèdent, nous conduisent donc à vous confirmer que le protocole d'accord que nous avons conclu en date du 10 avril 1995, qui a pour objet l'utilisation du répertoire représenté par la sacem à l'occasion de manifestations occasionnelles, ne s'applique plus dorénavant aux représentations relevant des Règles générales d'autorisation et de tarification applicables aux «établissements de concerts, spectacles, théâtres et assimilés et aux « Festivals» évoquées ci-avant, suivant en cela l'évolution du périmètre d'application des Règles générales d'autorisation et de tarification afférentes.

Vous trouverez donc, à l'appui de la présente, les Règles générales d'autorisation et de tarification désormais applicables aux manifestations occasionnelles et prenant en compte cette évolution de leur domaine d'application, celle -ci venant se substituer à celles figurant à notre accord précité.

Nous restons bien naturellement à votre disposition pour toute précision que vous pourriez souhaiter à ce propos.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, l'expression de notre considération distinguée.

Stéphane Vasseur
Directeur du réseau

La FNAPEC agréée d'éducation populaire bénéficie d'une réduction de 12,5 %. Si vous organisez une manifestation, n'oubliez pas de signaler votre adhésion à la FNAPEC

LA BELLEVILLOISE PRÉSENTE :

4^e

SALON

DU VIOLON &
DES INSTRUMENTS
ET ARCHETS DU
QUATUOR



DÉMONSTRATIONS

EXPOSITIONS

CONCERTS

BUVETTE

STANDS

4 > 5
NOV
2017



JOURNÉE : 6€

WEEK-END : 10€

GRATUIT : -16ANS

SAMEDI 4 NOVEMBRE : DE 10H À 20H
DIMANCHE 5 NOVEMBRE : DE 10H À 18H

LA BELLEVILLOISE, 19-21 RUE BOYER | LABELLEVILLOISE.COM

■ **Pratique collective**

4500 adhérents parmi lesquels des ensembles musicaux de tous styles : orchestres d'harmonie, big bands, chorales, batteries-fanfars, brass bands, orchestres à plectres, d'accordéons, de jazz, symphoniques...

■ **Enseignement**

1400 écoles de musique, de danse et de théâtre fédérées. Propositions pédagogiques, épreuves d'examen, déchiffrages, convention SEAM, assurances...

■ **Formation**

Académie de direction de chœur, session d'Orchestre à plectres...

■ **Concours**

DADSM (Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales), Championnat National de Brass Band, concours d'ensembles musicaux...

■ **Diffusion**

Intranet CMF réseau, site, boîtes à outils, centre de documentation, magazine...

■ **Partenariats**

Spedidam, Ze Barnyshop, Billetweb, assurances...

Prochainement

14^e **Championnat National de BRASS BAND**

**24 & 25
FÉVRIER 2018**

Un événement musical unique de **CUIVRES et PERCUSSIONS** à voir, à écouter et à partager

Cité des Congrès - **NANTES**

CHAMPIONNAT
1 jour
15€ / 10€*

CHAMPIONNAT
PASS 2 jours
25€ / 15€*

CONCERT
30€ / 25€*



Infos et résa sur www.brassband.cmf-musique.org



VIVALDEAL

*une nouvelle aide précieuse
au service du musicien*

Le projet VIVALDEAL c'est l'histoire d'une rencontre entre parents d'élèves musiciens. Qu'ils soient néophytes, amateurs ou professionnels, ils ont tous le commun espoir de pouvoir trouver un bon instrument d'occasion pour leurs enfants. VIVALDEAL est donc né d'une réflexion autour de la pratique musicale des élèves musiciens de Conservatoires et Ecoles de Musique: Un site Internet qui a pour vocation de répondre aux besoins des parents de ces élèves.

C'est un père de cinq enfants, tous élèves au CRR de Nantes, et lui-même musicien professionnel, qui a décidé de mettre en œuvre ses compétences et ses conseils au service de la communauté.

Pour cela, il s'entoure d'une équipe dévouée à ce projet, entièrement bénévole (informatique, communication...) pour lancer le site VIVALDEAL. Ce sont tous de grands habitués du monde associatif qui ont fait le choix de se mettre au service, une nouvelle fois, d'un projet fédérateur et original.

Depuis le mois de janvier 2017, les petites annonces fleurissent sur le site et les visites s'enchaînent. La gratuité des annonces doit permettre à chacun de pouvoir être au service de l'état d'esprit VIVALDEAL. A terme, l'initiateur de ce site espère qu'une véritable communauté d'élèves musiciens se constituera avec des échanges fructueux sur des techniques de jeu, des procédures d'entretien d'instruments, des recherches musicales, etc... Pourquoi pas des tutos de professeurs de musique pour guider et aider ces apprentis musiciens ? Le forum dit « le café des luthiers » qui accompagne la dépose des annonces sur le site peut devenir une plate-forme de dialogue entre plusieurs générations d'élèves musiciens.

Les annonces sont modérées par l'équipe du site, de manière à garantir au futur acquéreur la qualité d'une liste d'instruments sélectionnés au préalable. Si vous le souhaitez, le site propose même de trouver pour vous l'instrument recherché. VIVALDEAL, à travers l'offre et la demande dans le domaine des instruments de musique, cherche à créer du lien entre toutes les personnes concernées par la vie et le dynamisme des Conservatoires et Ecoles de Musique : les élèves, leurs parents et le personnel enseignant.

VIVALDEAL restera donc toujours un site de petites annonces gratuites dédié à la musique, et particulièrement aux élèves, amateurs en herbe ou futurs professionnels, qui ont à cœur de pratiquer un instrument et de jouer ensemble...

Cette équipe où règne une ambiance conviviale et décontractée se plaît à répéter comme une ritournelle ou un leitmotiv, que VIVALDEAL sera toujours là pour nous quelque soit la saison.

Affaire à suivre... •

VIVALDEAL

1^{er} site de petites annonces dédié aux instruments de musique

www.vivaldeal.com

L'institut technologique européen des métiers de la musique au Mans est l'école européenne de référence formant les techniciennes et les techniciens au service de la musique : accord, réparation et facture instrumentale des pianos, des instruments à vent, des guitares et des accordéons. De plus, l'ITEMM propose des formations aux métiers du commerce des instruments et de la régie son et du spectacle. Ces parcours se déclinent du CAP à la licence professionnelle (BAC+3).

En relation avec les conservatoires

Soucieux de renforcer les relations entre les artistes et les techniciens de la facture instrumentale, l'ITEMM propose des stages d'initiation variés autour de la maintenance des instruments, sur site, sur demande et sur mesure pour les musiciennes et les musiciens et pour le personnel enseignant. Notre service de formation continue se tient à votre disposition.

Pôle d'innovation

Labellisé pôle d'innovation pour l'artisanat des métiers de la musique par le ministère du commerce et de l'artisanat, l'ITEMM contribue à la croissance du secteur économique de la facture instrumentale en encourageant le développement de solutions nouvelles pour répondre aux mutations de l'économie française et mondiale. Le pôle élabore des projets innovants en accord avec ses axes stratégiques de recherche, de formation, d'innovation et de formation pour accompagner les TPE/PME dans leurs démarches.

Itemm - 71 avenue Olivier Messiaen 72000 Le Mans
+33 2 43 39 39 00 / renseignements@itemm.fr / www.itemm.fr



L'Itemm en quelques chiffres :

- 100% de réussite aux examens en 2017
- 89% de nos élèves ont intégré le marché du travail à l'issue de leur formation
- 16 diplômes et titres professionnels
- 4000 m² de locaux entièrement équipés d'ateliers et studios
- 250 élèves
- 50 stages de formation tout au long de l'année
- 340 partenaires professionnels et institutionnels

L'Itemm en quelques dates :

- 15 septembre 2017 : sortie du magazine «Musique & Technique» 8 coédité avec Europiano France et présenté en deux langues, français et anglais.
- 9 décembre 2017 et le 17 mars 2018 : L'ITEMM ouvre ses portes au public. Au programme, découverte, visites et conférences
- 5 au 9 février 2018 : stage d'interventions courantes sur les instruments à vent (cuivres)
- 16 avril 2018 : Journée Facture Instrumentale et Sciences (JFIS) autour des instruments à cordes
- 16 au 18 avril 2018 : stage de maintenance courante des clarinettes, saxophones et flûtes traversières
- 28 mai 2018 : JFIS autour des instruments à vent

FAITES DE VOTRE PASSION UN MÉTIER



TRAVAILLER DANS LA MUSIQUE

Devenez réparateur, régisseur du son ou vendeur d'instruments de musique
Centre de formation d'apprentis au Mans à recrutement national - Centre de formation professionnelle continue - École technique privée - Pôle d'innovation des métiers de la musique

JUSQU'AU
BAC+2

WWW.ITEMM.FR



Pourquoi adhérer ?

La **FNAPEC** est la **Fédération Nationale des Associations de Parents d'Élèves des Conservatoire et écoles de musique, de danse et de théâtre.**
Elle a été fondée en 1956.

Les buts de la FNAPEC sont de :

- **développer**, dans le souci d'une **qualité accrue**, l'**enseignement** de la musique, de la danse et du théâtre ;
- **promouvoir et organiser** des activités à but non lucratif visant à **développer la pratique** de la musique, de la danse et du théâtre ;
- **favoriser l'accès aux enseignements artistiques** pour le plus grand nombre ;
- **défendre** les **intérêts moraux et matériels** de ses adhérents.

(extrait des statuts de la FNAPEC)

Informer, former, rassembler tous les parents d'élèves de Conservatoires et écoles de musique, de danse et de théâtre

La FNAPEC est à votre écoute et vous répond sur :

- l'organisation des études, cursus, examens, diplômes, • les CHAM, CHAD, CHAT, • le coût de études, • les assurances pour les instruments, • les pratiques amateurs, • les pratiques collectives en musique, danse et théâtre, • l'enseignement des musiques actuelles et traditionnelles, • l'enseignement supérieur, • les formations professionnelles, • les métiers, les filières culturelles, • les textes de références des Ministères... • l'ouverture vers l'Europe.

**Vous êtes une association ou un parent individuel, contactez-nous : www.fnapec.fr
Allô FNAPEC 06 83 51 83 51
presidence@fnapec.fr**

Ne soyez plus isolés ! Rejoignez la FNAPEC !

Depuis 1956, la FNAPEC est l'interlocuteur privilégié de toutes les instances décisionnaires des enseignements artistiques.

Rejoindre la FNAPEC (unique fédération de parents d'élèves de conservatoire) :

- c'est être représenté auprès des directeurs, des élus locaux et des Ministères,
- c'est pouvoir utiliser toutes les ressources d'une fédération nationale : hébergement de sites, échanges d'expériences d'APEC de toutes les régions, soutien et contacts à travers nos Unions régionales,
- c'est soutenir l'action de la FNAPEC et enrichir sa dynamique qui a permis à travers les années d'obtenir : la Sécurité Sociale étudiante pour les étudiants en conservatoires, la création des CHAM, du baccalauréat TMD, du CNSMD de Lyon, du DE, de l'OFJ...

Engagements

La FNAPEC s'implique en faveur des enseignements artistiques

Nos engagements :

- Permettre l'accès à l'enseignement de la musique, de la danse, de l'art dramatique, en favorisant la fréquentation des écoles d'enseignements artistiques au plus grand nombre.
- Affirmer la place essentielle de l'éducation artistique dans l'enseignement général.
- Garantir un enseignement de qualité par des enseignants qualifiés et ayant accès à la formation continue ainsi que la coordination et l'harmonisation des programmes, méthodes, examens et diplômes.
- Soutenir et valoriser les pratiques amateurs.
- Soutenir l'ouverture des conservatoires à des disciplines et esthétiques variées.
- Soutenir et garantir les parcours à finalité professionnelle.
- Informer, former, aider les parents d'élèves pour qu'ils puissent pleinement jouer leur rôle de membres de la communauté éducative de leurs enfants.
- Promouvoir toutes formes d'activités favorisant l'expression collective de la musique, de la danse, de l'art dramatique ; Pour les jeunes, favoriser la pratique en orchestres, ensembles, compagnies, rencontres, stages...
- Favoriser l'entrée des jeunes musiciens dans le monde professionnel en organisant le Concours européen Musiques d'Ensemble.

Partenaires

La FNAPEC est en lien avec le Ministère de la Culture et de la Communication
La FNAPEC est en lien avec les Collectivités territoriales, les associations d'élus, la F.N.C.C.
La FNAPEC est invitée par ses partenaires :
CdF, UNDC, FFEM, CMF, PEEP, FCPE, APEL, DAC, Collectif RPM, la SACEM, ANSEP2A, SPEDIC
La FNAPEC est partenaire et membre actif de :

- l'Assurance des Musiciens et des Métiers de la Musique (SMAMMM)
- le Réseau National Musique et Handicap (RNMH)
- l'orchestre français des jeunes
- l'assurance des musiciens et des métiers de la musique (SMAMMM)
- du Comité de Pilotage de CANOPEA
- le réseau National musique et Handicap (RNMH)
- le C.R.E.A.
- La semaine du son

Événements à venir

- Journée de formation pour les présidents d'APEC animé par Vincent Lalanne : date à déterminer courant novembre 2017
- La semaine du son du 22 janvier au 4 février 2018
- La nuit des conservatoires : janvier 2018 partout en France
- Concours de Musiques d'Ensemble organisé par la FNAPEC les : 20, 21 et 22 avril 2018 au C.R.R. de PARIS
- MUSICORA : les 1, 2 et 3 juin 2018 à la Grande Halle de la Villette. La FNAPEC a retenu son stand

Comment adhérer ? Retrouvez les modalités d'adhésion et le bulletin d'adhésion sur le site : fnapec.fr/adherer

Allo FNAPEC : 06 83 51 83 11
 presidency@fnapec.fr
 http://www.fnapec.fr

 [facebook.com/fnapec](https://www.facebook.com/fnapec)

 [@Fnapec](https://twitter.com/Fnapec)

FNAPEC - 106 rue d'Amsterdam – 75009 PARIS

Le bureau de la FNAPEC :

Présidente d'Honneur : Simone du Breuil
Présidente : Martine Mabboux
Vice-Présidente : Marie-Claude Valette
Trésorière : Marie-Claude Brousse
Secrétaire : Yannick Bonfils
Secrétaire adjointe : Paulette Maroteaux

Le Conseil d'Administration est constitué des Présidents des Unions régionales et de la Présidente d'Honneur

Présidente d'Honneur : Simone du Breuil
 15 chemin de Fontaine Poivre
 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or

Aquitaine : Paulette Maroteaux
 Contact : urapec.aquitaine@orange.fr

Bretagne : Nicole Brière
 Contact : nicole.briere37@gmail.com

Île-de-France : Yannick Bonfils
 Contact : uridf.fnapec@orange.fr
Thibaut Desquilbet
 Contact : idf.fnapec@gmail.com

Languedoc-Roussillon : Marie-Claude Valette
 Contact : fnapec-mcvalette@orange.fr

Limousin : Marie-Claude Brousse
 Contact : mcbrousse@wanadoo.fr

Nord-Pas-de-Calais : Jean-Marie Zeinstra
 Contact : ur5962fnapec@gmail.com

Normandie : Martine Cornilleau
 Contact : urapec_normandie@live.fr

Provence-Alpes-Côte-d'Azur :
 En attente d'élection

Rhône-Alpes : Martine Mabboux
 Contact : mabbouxmartine@yahoo.fr

Pour les autres régions : presidency@fnapec.fr

La FNAPEC, c'est toute une équipe de bénévoles qui ne comptent ni leur temps, ni leurs efforts pour œuvrer au sein des instances concernées pour faire entendre la voix de ceux qui ont fait de l'accès à la culture leur première priorité en matière d'éducation. La FNAPEC, c'est plus d'un demi-siècle d'existence pour porter au plus haut et réaffirmer sans cesse nos valeurs.

Adhérer à la FNAPEC ? Oui, mais pour qui ? Pour des associations, des parents, élèves majeurs, ou toute personne voulant soutenir notre action. Oui, mais pourquoi et comment ?

Voir page ci-contre.

La FNAPEC, c'est

F **édérer** en offrant à tous les parents, élèves et amis des établissements d'enseignement artistique la possibilité de créer une association tout en bénéficiant de l'expérience et des réseaux d'une structure présente sur le terrain depuis plus d'un demi-siècle ;

n **égocier** au mieux des intérêts de chacun avec les instances nationales, les élus et les dirigeants des établissements d'enseignement artistique ;

a **méliorer** l'accès à l'enseignement artistique pour tous quels que soient les ressources, le milieu familial, la situation géographique, le handicap... ;

p **artager** la pratique des parcours d'enseignement avec les pédagogues, les instrumentistes, les artistes... partager les manifestations, les animations, les concerts, voyages, stages organisés par les APEC ou les Unions Régionales ;

e **changer** avec les membres sur les expériences locales, les particularités artistiques régionales, les demandes des personnes en situation de handicap, en difficulté financière, sur la recherche de financement des projets locaux ;

C **ommuniquer** sur l'actualité de l'enseignement artistique, ses réformes, ses enjeux..., avec les acteurs nationaux et locaux. La FNAPEC est l'un des dix membres fondateurs de Canopéea (collectif pour des assises nationales ouvertes sur les pratiques de l'éducation et les enseignements artistiques) et participe aux réflexions menées par le Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle.



MM

CHAMPAGNE
MICHEL MAILLIARD
 à VERTUS - FRANCE

Venez découvrir nos cuvées !

52 Avenue de Bammental - 51130 VERTUS - FRANCE
 Tél. : +33 (0)3 26 52 15 18 - Fax : +33 (0)3 26 52 24 05
www.champagne-michel-mailliard.com

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, SACHEZ CONSOMMER AVEC MODÉRATION



Le coin des infos

Vous organisez un spectacle

Attention un nouveau SACEM vient de paraître. N'hésitez pas à demander le protocole d'accord.



Votre enfant est en situation de handicap

Vous désirez l'inscrire dans un conservatoire... La FNAPEC est adhérente au Réseau National Musique et Handicap et elle est signataire de la charte Musique et Handicap.



Votre enfant envisage de devenir professionnel

Par son réseau et sa documentation, la FNAPEC peut vous diriger vers les bonnes portes. Il y a peut-être des voies auxquelles vous n'avez pas pensé.

Stages pendant les vacances

Si vous êtes organisateur, la FNAPEC peut vous aider à trouver des BAFA ou BAFD pour encadrer vos stages. Elle peut vous aider à en assurer la diffusion par le biais de son site, et des informations données aux associations de parents d'élèves.

Vous organisez un voyage.

Les instruments et votre association sont-ils bien assurés ?

La FNAPEC a sa mutuelle. Avec le groupe MONCEAU, en partenariat avec des musiciens et des luthiers, elle est à l'origine de la création de la Mutuelle d'Assurance des Musiciens et des Métiers de la Musique, dont elle est membre du conseil d'administration. Chaque Apec peut ainsi proposer à chacun de ses adhérents, à des conditions très avantageuses, une assurance couvrant ses instruments, ses enfants pour qu'ils soient assurés pendant leurs activités musicales même quand leur assurance scolaire ne prévoit pas cette extension.

La FNAPEC a également souscrit une assurance groupe « responsabilité civile » pour les Apec adhérentes à jour de leur cotisation auprès de la FNAPEC.



La fédération est là pour répondre à vos interrogations.

N'hésitez pas à nous contacter.

Allo Fnapec : 06 83 51 83 11 – presidence@fnapec.fr

TEXTES OFFICIELS

La FNAPEC est un centre de documentation et d'information.

Elle possède de nombreux textes, lois ou décrets relatifs à l'enseignement artistique : statuts des professeurs, schémas d'orientation pédagogique, loi sur la danse, CHAM, CHAT, bac TMD

CHAM - CHAD - CHAT

La FNAPEC est à l'origine de ces classes et c'est une de ses grandes réussites.

Aujourd'hui, les textes sont diversement appliqués et la FNAPEC œuvre sur le terrain pour le maintien de ces classes, dans un consensus respectant les principes fondamentaux

En tant que membre du C.A., la FNAPEC offre à ses adhérents, la possibilité de faire partie des Comités de Pilotage des Assises en Région et bénéficie d'un tarif préférentiel.



Échanges avec l'Allemagne

La FNAPEC est un partenaire privilégié de l'OFAJ- Office franco-Allemand pour la jeunesse. En règle générale, cet organisme prend en charge une partie des déplacements. Pour cela, il faut remplir un dossier. N'hésitez pas à nous contacter.



Apprendre une langue - Découvrir une culture - Vivre au rythme d'une culture étrangère



Trouvez le séjour linguistique adapté à votre profil : immersion en famille, cours + activités, école de langue, job, stage, au pair...

L'Office labellise et contrôle les organismes de séjours linguistiques garantis par son Contrat Qualité. Retrouvez les organismes labellisés Contrat Qualité sur www.loffice.org

Avec le soutien du Ministère de la Ville, de la Jeunesse, et des Sports.

infos@loffice.org - 01 42 73 36 70



Vous voulez faire passer une petite annonce, une information, une demande d'aide...

La FNAPEC met ses moyens de communication et son réseau à votre disposition. N'hésitez pas à prendre contact !

Pourquoi choisir l'Assurance des Musiciens ?

Passionné de musique, que vous soyez amateur ou professionnel, nous vous proposons un seul contrat selon vos besoins et au choix

- les dommages à vos instruments de musique, matériels de son, partitions et supports d'information;
- votre responsabilité civile,
- votre protection personnelle accident,
- votre défense pénale et recours suite à accident,
- votre assistance voyage musicien...



Les +

- des garanties utiles et adaptées à votre activité,
- vos instruments sont couverts en tous lieux et dans le monde entier (selon conditions)
- frais de dépréciation,
- effets personnels,
- assistance dans le monde entier...

musicora

LE GRAND RENDEZ-VOUS DE LA MUSIQUE ET DES MUSICIENS

1 / 2 / 3
JUN 2018

GRANDE HALLE
DE LA VILLETTE
PARIS

www.musicora.com
#musicora18

**1 seul billet d'entrée
pour découvrir :**

200 exposants

lutherie et archèterie,
facture instrumentale,
innovation et nouveaux instruments,
édition de partitions et de livres,
festivals et salles de concerts,
labels et maisons de disques,
applications et plateformes
de musique en ligne,
conservatoires et écoles de musique,
formations aux métiers de la facture
instrumentale et du spectacle vivant,
associations et organisations
professionnelles...

30 concerts en 3 jours permettant
le rencontre entre musiciens
professionnels et amateurs
dans tous les styles musicaux.

40 conférences et émissions
de radio en direct et en public.

**80 ateliers d'éveil musical
et d'initiation instrumentale**
pour les enfants et les adultes.

**Entrée gratuite pour les professeurs
de musique et les enfants de moins
de 12 ans.**

Plus d'information sur : www.musicora.com

